



Rapport d'activité

2021



MIST

SANTÉ AU TRAVAIL • NORMANDIE

Maisons Interentreprises
de la Santé au Travail

Avertissement méthodologique

L'ensemble des données présentées ci-après sont issues :

- du portail adhérent avec les données rentrées par les adhérents
- des logiciels métiers Pilote et Préventiel dont la saisie est assurée par les équipes pluridisciplinaires du service.

Un traitement statistique sur les données de l'année 2021 permet de vous présenter cette photographie de l'activité du service au cours de l'année.

Les projets présentés sont issus des retours des équipes opérationnelles.

Directeur de la publication : Stéphane Tandé Coordination : Frédérique Debersée

Mise en page : MIST Normandie

Crédits : Adobe Stock / Freepik/ Vecteezy MIST Normandie

Sommaire

EDITO DU DIRECTEUR.....	5
1. LES MOYENS DE L'ACTIVITÉ.....	6
1.1 Les moyens humains des équipes pluridisciplinaires.....	7
1.2 Locaux et matériels.....	14
1.3 La gouvernance 2021.....	17
1.4 Les partenariats.....	19
2. L'ACTIVITÉ.....	20
2.1 Nos adhérents.....	21
2.2 Le suivi de santé individuel.....	24
2.3 Activités en milieu de travail.....	32
2.4 Le maintien en emploi.....	34
2.5 Études et veille sanitaire.....	37
3. BILAN FINANCIER.....	40
4. NOS ACTIONS.....	44
4.1 Du nouveau sur le secteur de Banneville-la-Campagne.....	45
4.2 Projet RESORCINOL.....	46
4.3 Rencontres Santé Travail : généralisation en webinaire.....	48
4.4 Projet «Prévenir les risques d'altération de la santé liés à l'exposition aux poussières de farine chez les boulangers».....	50
5. LA CAMPAGNE DE VACCINATION COVID-19.....	52
6. NOS PUBLICATIONS.....	54

« Mesdames et messieurs,

ce rapport relate les différents éléments quantitatifs relatifs aux activités menées par nos équipes sur l'année 2021. Il vous présente également les moyens à notre disposition pour réaliser nos missions, ainsi que quelques actions de prévention représentatives de l'accompagnement plus qualitatif dont vous, adhérents et/ou salariés, pouvez bénéficier.

■ ■ ■ ■ ■

« 2021 fut (...) l'année du regroupement des services du CMAIC du Calvados et de CIST 61 de l'Orne. »

■ ■ ■ ■ ■

Tout comme l'année 2020, l'année 2021 a été marquée par la COVID-19. Mais cette deuxième année de pandémie, mieux préparée et anticipée, nous a permis de mettre toute notre expertise et nos moyens au service de nos adhérents et de leurs salariés pour les aider à passer ce cap difficile.

Comme beaucoup d'autres services, nous avons accompagné la campagne nationale de vaccination. Et puis, petit à petit, sur ce fond de pandémie, l'activité de nos adhérents s'est « normalisée » et nous avons repris notre accompagnement habituel, le risque « COVID-19 » devenant un thème de prévention supplémentaire.

2021 fut également l'année du regroupement des services du CMAIC du Calvados et de CIST 61 de l'Orne : une fusion sans fermetures de sites (liés à la fusion), sans bouleverser le fonctionnement de nos équipes pluridisciplinaires, avec le souci de garder la

même proximité avec nos adhérents, tout en se donnant des moyens supplémentaires en termes de compétences et de ressources internes disponibles ; une fusion nécessaire et parfaitement en cohérence avec la politique de l'État et la démarche de concentration mise en exergue dans le rapport de la députée Charlotte Lecocq, puis dans l'ANI portant réforme de la santé au travail.

C'est ainsi qu'est née MIST Normandie avec ses 13 maisons de la Santé au Travail réparties sur les deux départements, proposant une offre de suivi individuel, de conseils en santé au travail et adaptée à chaque salarié, à chaque entreprise du territoire.

MIST Normandie est devenu ainsi le plus important service interentreprises de santé au travail de Normandie, avec 169 collaborateurs qui accompagnent et conseillent au quotidien les 123 000 salariés suivis et nos 12 400 entreprises adhérentes.

Autre élément marquant de l'année 2021, l'adoption de la loi du 2 août 2021 portant réforme de la santé au travail.

■ ■ ■ ■ ■

« MIST Normandie est devenu le plus important service interentreprises de santé au travail de Normandie. »

■ ■ ■ ■ ■

Cette loi modifie non seulement le code du travail, mais aussi celui de la santé publique et le code de la sécurité sociale. Les décrets qui déterminent les conditions précises de son application sont déjà venus modifier les modalités du suivi individuel des salariés (visite de pré-reprise, visite de reprise, création des visites de mi-carrière et

de fin de carrière, suivi des travailleurs non-salariés et des travailleurs indépendants), mais impactent également la gouvernance de nos services, les modalités de gestion mêmes du service (offre socle, prestations complémentaires, certification et contrôles accrus de l'activité).

Cette loi élargit explicitement les missions des médecins du travail qui ne sont plus **«exclusivement préventives»**, mais deviennent **«principalement préventives»**, avec la réalisation d'objectifs de santé publiques incluant, par exemple, la prévention du harcèlement moral et sexuel, des campagnes de vaccination et de dépistage, et la sensibilisation aux bénéfices de la pratique sportive.

Pour tenir ces nouveaux objectifs à moyens constants, les services de santé au travail devront donc évoluer dans leurs organisations, sans perdre de vue ce qui fait leur richesse, à savoir une expertise unique du travail réel. Ce travail s'ancre dans l'activité quotidienne, participe au développement et à la construction de la santé du salarié, mais peut aussi éventuellement contribuer à la détériorer.

« les services de santé au travail devront évoluer dans leurs organisations sans perdre de vue ce qui fait leur richesse, à savoir une expertise unique du travail réel »

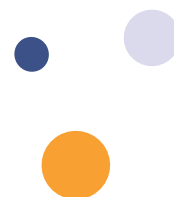
Notre collectif s'empare de ces questions, afin d'être en mesure d'appliquer les nouvelles contraintes réglementaires à venir. Nous nous attachons à ne pas perdre de vue les valeurs

d'un métier tourné vers la personne humaine et son épanouissement.

Pour cela, MIST Normandie poursuit son travail d'évolution pour conseiller au mieux dirigeants, salariés et représentants du personnel, incitant à la mise en mouvement des entreprises sur des actions et des projets de prévention ou de maintien en emploi.

Nous participons ainsi, auprès de nos adhérents, ancrés dans les territoires par nos Maisons de la Santé au Travail, à l'amélioration de la qualité du travail. >>>

Stéphane TANDÉ,
Directeur de MIST Normandie



1. LES MOYENS DE L'ACTIVITÉ



1.1 LES MOYENS HUMAINS DES ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES

Les équipes pluridisciplinaires s'organisent autour du médecin du travail.

L'équipe pluridisciplinaire, se compose de 5 métiers. Elle est animée et coordonnée par le médecin du travail.



Des spécialistes complètent cette équipe dans l'analyse du travail et de son vécu.

La qualité de l'analyse du travail née du croisement des regards.



EFFECTIF DU SERVICE

Équipes pluridisciplinaires

- 23 médecins du travail (soit 20,27 ETP),
- 4 collaborateurs médecins / médecin PAE (soit 4 ETP).

Service infirmier :

- 27 IDEST (soit 25,85 ETP).

Service médico-administratif :

- 7 Assistants d'équipe pluridisciplinaires (soit 7 ETP),
- 22 Assistants médicaux (soit 21,56 ETP),
- 4 Assistantes régulatrices et agent d'accueil (soit 4 ETP),
- 10 secrétaires médico-administratives (soit 9,66 ETP).

Service de prévention :

- 7 conseillers en santé au travail (soit 7 ETP),
- 26 préventeurs (soit 25,27 ETP).

169
professionnels exerçant
à MIST Normandie
(162,12 ETP)

23
équipes
pluridisciplinaires
(124,61 ETP)

12
salariés du service de
prévention
spécialisé mutualisé
(11,77 ETP)

27
salariés
en support des équipes
(25,74 ETP)

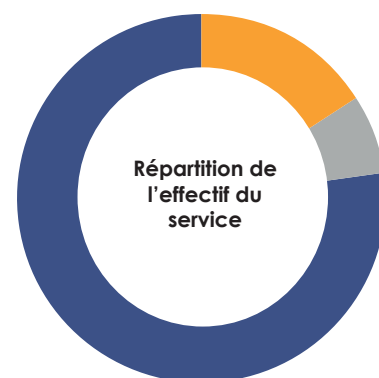
(au 31 décembre 2021)

Service de prévention spécialisé mutualisé

- 2 assistantes administratives (soit 1,77 ETP),
- 3 conseillères sociales du travail (soit 3 ETP),
- 3 ergonomes (soit 3 ETP),
- 3 psychosociologues (soit 3 ETP),
- 1 toxicologue industrielle / chimiste (soit 1 ETP).

Fonctions support

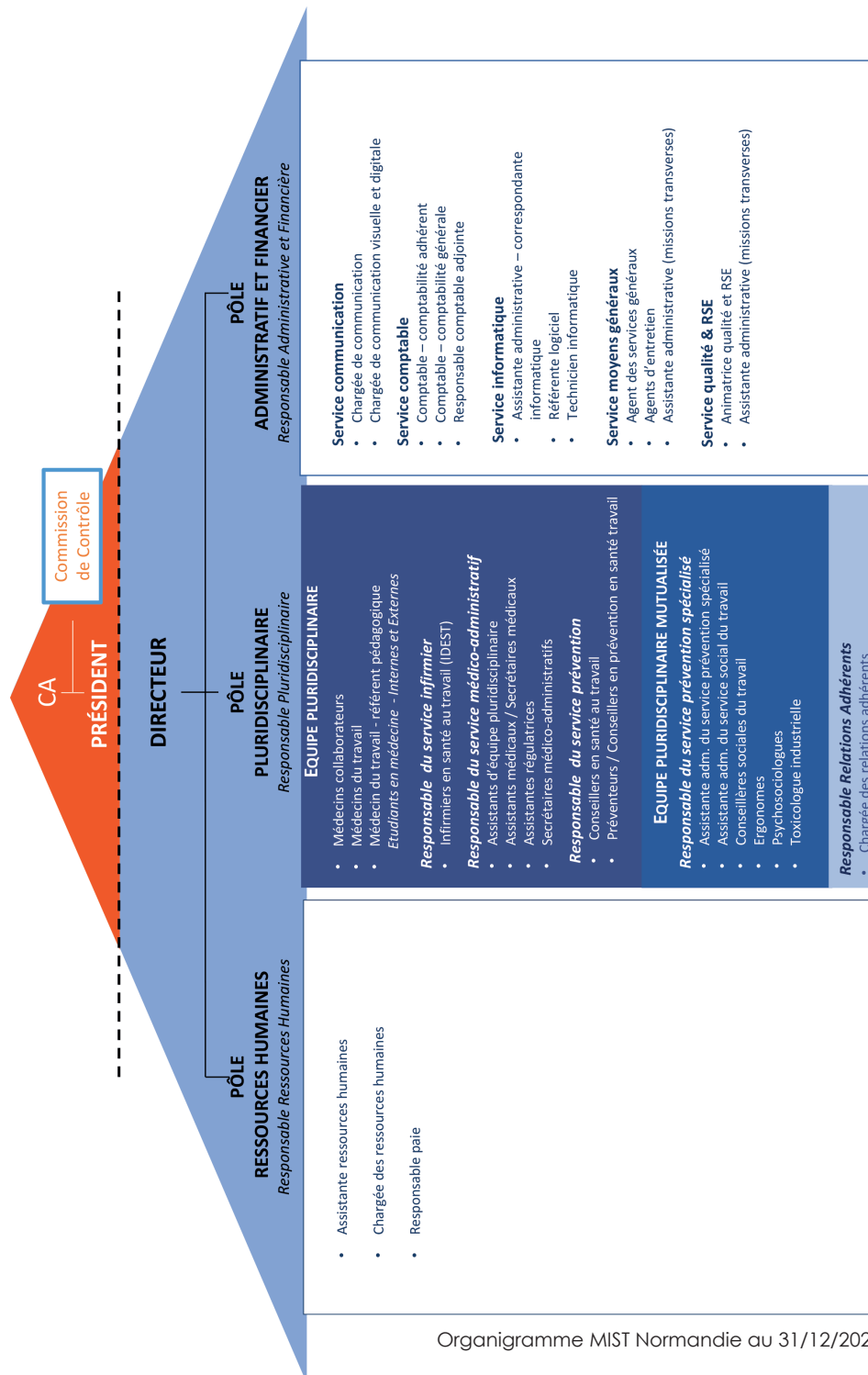
- 1 directeur (soit 1 ETP),
- 8 postes de responsables de pôles / de services répartis sur les 3 pôles (soit 7,77 ETP) :
 - le responsable du service prévention cumule sa fonction avec des missions de référent BTP,
 - la responsable du service prévention spécialisé cumule sa fonction avec des missions de psychosociologue.
- 18 collaborateurs (soit 16,97 ETP) répartis en plusieurs services.



- 77 %
Équipes pluridisciplinaires
- 16 %
Responsables et supports
- 7 %
Préventeurs spécialistes
et conseillères sociales

L'ORGANISATION DE MIST NORMANDIE

A l'image de son nom, l'organigramme de MIST est une maison, dont la partie centrale est constituée des équipes pluridisciplinaires. Un toit constitué du conseil d'administration protège et oriente l'activité du service.



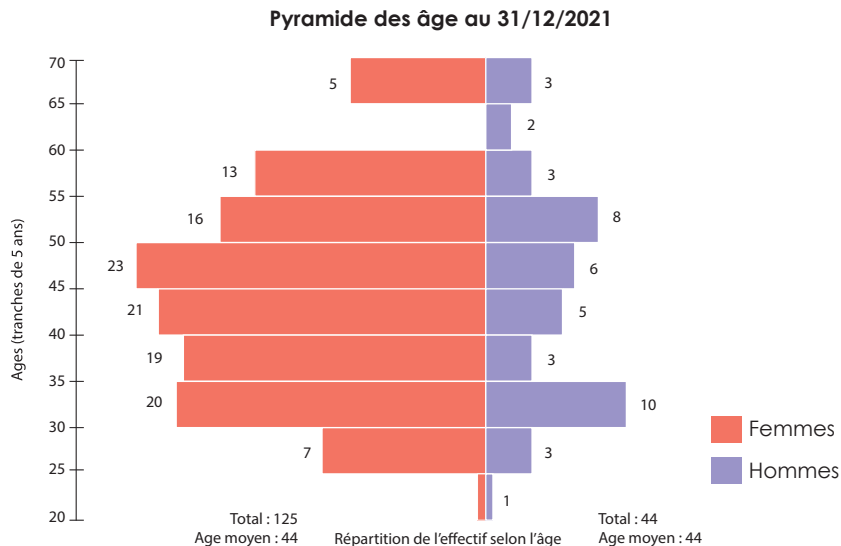
Organigramme MIST Normandie au 31/12/2021

LA PYRAMIDE DES ÂGES

Le sexe féminin est sur-représenté au sein du service (125 femmes / 44 hommes).

L'âge moyen des salariés est de 44 ans.

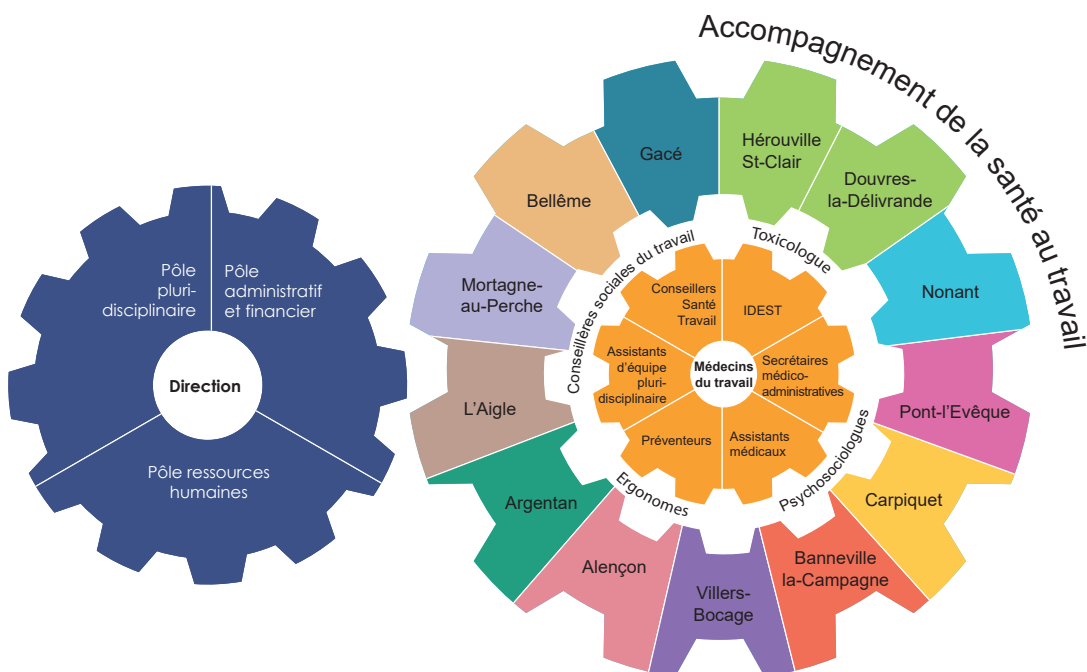
La tranche d'âge la plus âgée (65 à 70 ans) est en partie composée de médecins qui prolongent leur activité professionnelle en cumul emploi-retraite répondant ainsi aux besoins du service.



MÉCANIQUE INTERNE

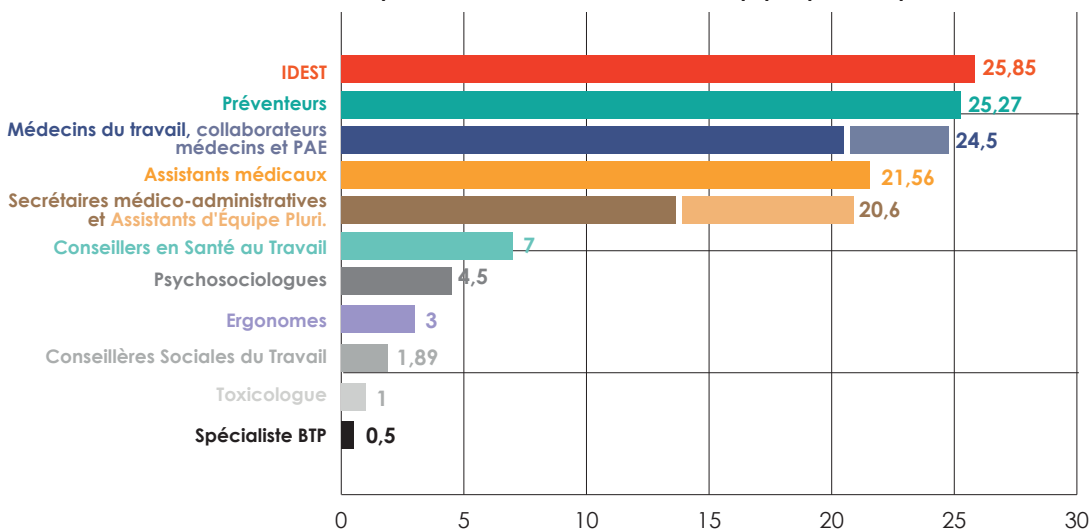
L'accompagnement de la santé au travail s'organise autour des médecins du travail qui animent et coordonnent chaque équipe pluridisciplinaire. Le service de prévention spécialisé mutualisé est au service de toutes les équipes.

Cette organisation se décline en **13 MIST sur 12 secteurs**. Le directeur et les responsables de pôles pilotent le service. Ils facilitent la mise en œuvre des missions des équipes pluridisciplinaires avec le soutien des responsables métiers et des fonctions supports.



COMPÉTENCES DES ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES

Répartition des métiers au sein des équipes pluridisciplinaires en ETP



COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES
ancrées sur des métiers ou
situations à risque :

- radioprotection,
- risques routiers,
- addictologie,
- PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique),
- BTP,
- service à la personne,
- entreprises de nettoyage,
- horaires atypiques,
- garagistes,
- peintres,
- coiffeurs,
- boulangers.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET LE MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Le personnel de MIST Normandie a bénéficié de 2 432 heures de formation

143 personnes ont été formées

En 2021, malgré la crise sanitaire, les professionnels de MIST Normandie ont bénéficié de 2 432 heures de formation.

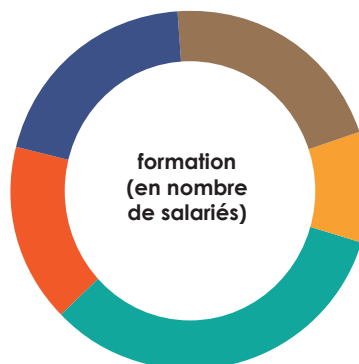
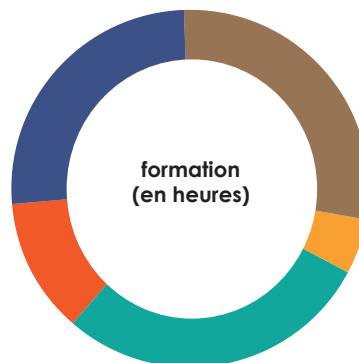
Parmi ces heures de formation, on trouve :

- les formations informatiques liées à la fusion et aux évolutions de logiciels adressées à l'ensemble de l'équipe (1 000 h),
- des formations techniques (567 h),
- la participation à des congrès, colloques et réseaux professionnels,
- la mise à jour d'habilitations.

Les organismes formateurs :

Universités de Caen, de Rennes, de Lille, AFOMETRA, ATEMIS, Compétences Prévention, CIDIST, H2S, IIMTPIF, Analyse et Action, IUSTE, AFTCC, INRS, IRESU, SMSTN, institut français de la médiation, SELF, SFMT, Espace Gabriel, IMAD, PRESANSE, SMSTN, TACHER, GRAFISM, Val Solutions.

Répartition des salariés MIST formés par groupes d'emplois en 2021



LES SECTEURS GÉOGRAPHIQUES DE MIST NORMANDIE

CARPIQUET

Dr FRATISSIER	Dr VIVIER & Dr NICOLLE
Secrétariat : Déborah GAREL	Secrétariat : Hélène CARVALHO
Tél. 02 31 46 26 78	Tél. 02 31 46 26 72

NONANT

Dr CHAUSSAVOINE	Dr MENARD & Dr VENTROUX SAHED
Secrétariat : Déborah GAREL	Secrétariat : Julie MAHIA
Tél. 02 31 46 26 78	Tél. 02 31 46 26 82

VILLERS BOCAGE

Dr BOURGE & Dr ZE BEKOLO
 Secrétariat : Virginie HODIESNE
 Tél. 02 31 46 26 61

ARGENTAN

Dr NAKACHE
 AEP : Mylaine DENYS
 Tél. 02 33 39 91 34

ALENÇON

Dr NAKACHE	Dr GERVAIS	Dr BATAIL	Dr ABDOUCHE
AEP : Sandrine CHEVÉ	AEP : Isabelle MARTIN	AEP : Sandrine CHEVÉ	AEP : Isabelle MARTIN
Tél. 02 33 82 22 83	Tél. 02 33 82 22 81	Tél. 02 33 82 22 83	Tél. 02 33 82 22 81

SECTEURS CALVADOS

- Nonant
- Carpiquet
- Hérouville
- Pont-l'Evêque
- Troarn
- Villers Bocage

SECTEURS ORNE

- Alençon
- Argentan
- L'Aigle
- Bellême
- Gacé
- Mortagne-au-Perche

DOUVRES LA DÉLIVRANDE

Dr FICHET & Dr VAN ROOIJ
Secrétariat : Elsa PUPIN
Tél. 02 31 46 26 83

HEROUILLE SAINT-CLAIR

Dr HAMEL Secrétariat : Coline LAMOTTE Tél. 02 31 46 26 73	Dr LENEINDRE Secrétariat : Isabelle SIERADZKI Tél. 02 31 46 26 63	Dr BOULANGER Secrétariat : Betty VERHILLE Tél. 02 31 46 26 68
---	---	---

Dr LEFEVRE Secrétariat : Elsa PUPIN Tél. 02 31 46 26 83	Dr GEHIN & Dr OLIVEIRA Secrétariat : Clémence GOSSELIN Tél. 02 31 46 26 75
---	--

PONT L-ÉVÊQUE

Dr MARIE-DUPONT Secrétariat : Betty VERHILLE Tél. 02 31 46 26 68	Dr TAILLARD-MENARD Secrétariat : Coline LAMOTTE Tél. 02 31 46 26 73
--	---

BANNEVILLE-LA-CAMPAGNE

Dr ROGER LEENAERT Secrétariat : Isabelle SIERADZKI Tél. 02 31 46 26 63	Dr RESSENCOURT & Dr RIVOAL Secrétariat : Elodie GAUTUN Tél. 02 31 46 26 62
--	--

GACÉ

Dr GERVAIS
AEP : Céline LEROUX
Tél. 02 33 35 80 41

L'AIGLE

Dr GERVAIS & Dr AMELOT
AEP : Dominique DELALANDES
Tél. 02 33 24 47 03

MORTAGNE-AU-PERCHE

Dr BATAIL
AEP : Christine SAGOT
Tél. 02 33 83 32 59

BELLÈME

Dr KHAYI PALAT
AEP : Sophie GAILLOT/ Céline LEROUX
Tél. 02 33 73 04 97

au 31/10/2021

1.2 LOCAUX ET MATÉRIELS

13 MIST SUR 12 SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

Les Maisons Interentreprises de Santé au Travail (MIST), proposent un lieu de proximité sur chaque secteur permettant un accueil satisfaisant pour les salariés de nos adhérents. C'est aussi un réel espace de travail pour nos équipes pluridisciplinaires.

Ces « Maisons de Santé au Travail » répondent à un double objectif :

- être accessible, dans la mesure du possible, en 30 minutes maximum par tous nos adhérents,
- permettre l'accueil d'une équipe pluridisciplinaire composée au minimum :
 - d'un médecin du travail,
 - d'un infirmier en santé au travail,
 - d'un préventeur,
 - d'un assistant médical ou assistant d'équipe pluridisciplinaire.

Conçues pour recevoir les salariés en visite de suivi de santé au travail, elles sont également ouvertes aux adhérents et à nos partenaires pour animer la réflexion autour de la santé au travail.

Elles se composent :

- d'un lieu d'accueil des salariés où chacun peut trouver l'information de prévention adaptée à ses conditions de travail (au-delà de l'échange avec les professionnels de santé, affichage, plaquettes, infographies),
- d'une salle de réunion,
- de bureaux réunissant l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire et qui facilitent une communication efficace sur chacun des dossiers,
- d'un cadre général prenant en compte l'engagement du service dans une démarche écoresponsable.



12
secteurs
géographiques

13
Maisons Interentreprises
de la Santé au Travail
et 1 annexe

34
centres en entreprise

(au 31 décembre 2021)

RÉPARTITION DES MIST PAR DÉPARTEMENT

Dans le Calvados	Dans l'Orne
Le service est propriétaire de tous ses locaux.	Le service est locataire de 6 lieux de visites.
7 Maisons de Santé au Travail : <ul style="list-style-type: none"> MIST Hérouville-Saint-Clair, MIST Villers-Bocage, MIST Carpiquet, MIST Nonant, MIST Pont-l'Evêque, MIST Banneville-la-Campagne (ouvert en octobre 2021), MIST Douvres-la Délivrande, secteur d'Hérouville. 	6 Maisons de Santé au Travail : <ul style="list-style-type: none"> MIST Alençon 1 & 2, MIST Argentan, MIST L'Aigle, MIST Mortagne-au-Perche, MIST Bellême, MIST Gacé.
1 annexe : <ul style="list-style-type: none"> Deauville, secteur de Pont l'Evêque. 	
2 centres en entreprise.	32 centres en entreprise.
L'année 2021 fut celle de la fermeture de 4 sites : Thury-Harcourt / Colombelles / Moulton / Dives-sur mer.	

LISTE DU MATÉRIEL À DISPOSITION DES ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES

Les Maisons de Santé au Travail sont équipées de matériel professionnel pour le suivi de santé individuel et l'analyse du travail en entreprise. Pour compléter cet équipement, les professionnels de santé bénéficient de matériel individuel. S'ajoutent à cela quelques équipements mutualisés.

Qté	Matériel individuel
40	Stéthoscopes
50	Tensiomètres
76	Audiomètres
3	Oxygène de pouls

Qté	Matériel collectif mutualisé
17	Appareils photo
14	Vidéo-projecteurs
9	Enceintes

Qté	Matériel collectif disponible dans les MIST
7	Luxmètres
2	Luminance mètres
4	Sonomètres
14	Dosimètres de bruit
1	Dosimètre de vibration corps entier
11	Anémomètres (vent confort thermique température)
1	Kit CO-Testeur
3	Détecteurs de COV
3	Capteurs individuel de poussières
2	Compteurs de poussières
4	Détecteurs mono gaz
2	Détecteurs multi-gaz
1	Débitmètre à lame de savon
1	Débitmètre massique électronique
1	Enregistreur de température et d'humidité
1	Modules bas débit
3	Générateurs de fumées
8	Pompes de prélèvement
4	Montres cardiofréquencemètre
64	Toises
64	Pèses personne
75	Visio tests
58	Clinitecks
34	Spiromètres
76	Echelles Monoyer
9	Défibrillateurs
1	Electrocardiographe
1	Tachycardiographe

LISTE DES 34 CENTRES EN ENTREPRISE

CENTRES EN ENTREPRISE DANS LE CALVADOS	
HOWMET	Avenue des Résistants 14160 Dives-sur-Mer
INTEVA	ZA Communautaire 14220 Esson
CENTRES EN ENTREPRISE DANS L'ORNE	
VITRAGLASS	Rue Nicolas Appert BP 254 61007 Alençon Cedex
GOAVEC ENGINEERING	116 rue d'Argentan CS 20205 61006 Alençon Cedex
NORMANDIE ROTO IMPRESSION	ZI de Montperthuis BP 826 Lonrai 61041 Alençon Cedex
ARGENTAN DISTRIBUTION CENTRE E. LECLERC	21-23 Rue Pierre Beregovoy 61200 Argentan
MARELLI ARGENTAN FRANCE	9-11 Rue Maurice Ravel 61200 Argentan
MEKAPHARM	10 Av. de l'industrie 61202 Argentan
BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS	ZI route du Mans BP 106 61130 Bellême
SOPARCO	Le Musset 61110 Condé-sur-Huisne
TRAITEUR DE LA TOUQUES	ZI de Beaumont 61230 Croisilles
VERESCENCE ORNE	Route de Joue du plain 61150 Ecouche les Vallées
SNOP	ZI de Croisilles 61230 Gacé
SOCOPA VIANDES	ZI de Croisilles 61230 Gacé
IME GODEGRAND	BP 39 61500 La Chapelle Près Sées
LISI AUTOMOTIVE NOMEI	La Ferté Fresnel 61550 La Ferté en Ouche
RISLDIS	Route de Paris BP 45 - St-Sulpice sur Risle 61302 L'Aigle
ESAT DE L'AIGLE	Ateliers de la Frémondrière ZI n°1 BP 136 61304 L'Aigle Cedex
MAISON DE RETRAITE	2 Rue du Dr Jean Vivares 61290 Longny au Perche
MATFER INDUSTRIE	ZI Les Rehardières Route de l'Aigle 61290 Longy au Perche
ASPEC	10 Chemin de la grippe 61400 Mortagne au Perche
HYDRONIC	ZI La grippe BP 64 61400 Mortagne au Perche
HME BRASS FRANCE	Usine de Boisthorel 61270 Rai
SFAN	13 Rue des reinettes 61150 Ranes
ANAI	ESAT du pays d'Alençon La lavanderie Av. du 8 mai 1945 61500 Sées
MAISON DE RETRAITE LA MISERICORDE	60 Bis rue d'Argentré BP 63 61500 Sées
IME LA GARENNE	La garenne 61000 St. Germain-du-Corbéis
SNCO	Av. de la gare 61400 St. Langis les Mortagne
THEPENIER PHARMA & COSMETICS	RD 912 61400 St. Langis les Mortagne
ATEMAX FRANCE	Route d'Alençon 61400 St. Langis les Mortagne
FRENEHARD	ZA Les Bredollières 61300 St. Symphorien des Bruyères
SOCIETE NOUVELLE WM	Route de Gacé 61370 Ste. Gauburge Ste. Colombe
RIFFAUD	Route d'Autheuil 61190 Tourouvre
GESTAMP SOFEDIT	Rue de la pêcheirie Le Theil sur Huisne 61260 Val-au-Perche

1.3 LA GOUVERNANCE 2021

2021 est la première année de MIST Normandie, avec une gouvernance validée lors de l'assemblée générale extraordinaire du 18/12/2020.

LE BUREAU ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'association est administrée par un conseil d'administration paritaire.

Il se compose de deux collèges : 10 représentants des employeurs des entreprises adhérentes et 10 représentants de leurs salariés. Ce conseil d'administration désigne son bureau conformément aux statuts, en gras dans le tableau.

REPRÉSENTANTS DES EMPLOYEURS DES ENTREPRISES ADHÉRENTES		
NOM et Prénom	Entreprise	Fonction
BAYI Pascal	GROUPE BAYI	Administrateur employeur
BLAIZOT Xavier	ONCO Normandie	Administrateur employeur
BORNEY Eric	BORNEY SAS	Vice-Président
DUCLOS Nicolas	CREI	Administrateur employeur
DUSSUS Romaric	EDC TRANSMOUSS	Administrateur employeur
ESNOUF Pascal	SOTRABAN	Président
LANOS Maryvonne	L'ATELIER DE MARY	Secrétaire
MONTEBAULT Antoine	SAS GARCZYNSKI TRAPLOIR	Administrateur employeur
QUENNESSON Fabrice	TRAVYL	Administrateur employeur
TURPIN Serge	CNAMS NORMANDIE	Administrateur employeur

REPRÉSENTANTS DES SALARIÉS DES ENTREPRISES ADHÉRENTES		
NOM et Prénom	Entreprise	Fonction
AUGER Philippe	KME BRASS / CFE - CGC	Administrateur salarié
CRUARD Patrick	MISSION LOCALE D'ALENCON / CFTC	Administrateur salarié
DESJOUIS Gilles	ADAPEI / CGT	Administrateur salarié
DOURDOINE Damien	SOFEDIT / CFDT	Administrateur salarié
DUREL Sylvie	INTEVA PRODUCTS France / CFTC	Administrateur salariée
ENGUEHARD Christelle	ANAIS / CGT	Administrateur salariée
HARDOUIN Patrice	ET. PUBLIC DE SANTE DE BELLEME / FO	Administrateur salarié
LAIR Dominique	EHPAD / CFDT	Administrateur salarié
REYROLLE François	MERCK SERONO / CFE-CGC	Trésorier
TOUZÉ Loïc	SAINTE LOUIS SUCRE / FO	Administrateur salarié



Dates des réunions du Conseil d'Administration en 2021 :

21/01/2021 29/03/2021 28/05/2021 13/09/2021 22/11/2021

COMMISSION DE CONTRÔLE

L'organisation et le fonctionnement de l'association sont placés sous la surveillance d'une commission de contrôle composée de membres issus des entreprises adhérentes à l'association répartis 1/3 employeurs et 2/3 salariés. Les médecins du travail de la CMT (Commission Médico-Technique) sont invités permanents à cette commission.

REPRÉSENTANTS DES EMPLOYEURS DES ENTREPRISES ADHÉRENTES		
NOM et Prénom	Entreprise	Fonction
ESNOUF Pascal	Association SOTRABAN	Employeur
GAUTIER Dominique	SOCABOC	Employeur
PETRI Thierry	Entreprise Générale Electricité	Employeur
TERNYNCK Isabelle	YSCO France SAS	Employeur
POUSSIN Pierre	E-CONCEPT	Employeur

REPRÉSENTANTS DES SALARIÉS DES ENTREPRISES ADHÉRENTES		
NOM et Prénom	Entreprise	Fonction
CRUARD Patrick	MISSION LOCALE D'ALENCON / CFTC	Salarié
DESJOUIS Gilles	ADAPEI / CGT	Salarié
DOURDOINE Damien	SOFEDIT / CFTC	Salarié
DUREL Sylvie	INTEVA PRODUCTS France / CFTC	Salariée
ENGUEHARD Christelle	ANAI / CGT	Salariée
HUNAUPT Pascale	ROUTALIS / CFE /CGC	Salariée
LAIR Dominique	EHPAD / CFDT	Salarié
PINEL Eric	KME BRASS / FO	Salarié
REYROLLE François	MERCK SERONO / CFE CGC	Salarié
TOUZÉ Loïc	SAINT LOUIS SUCRE / FO	Président
TAILLARD MENARD Laurence	MDT MIST NORMANDIE	Médecin du travail
ZE BEKOLO René	MDT MIST NORMANDIE	Médecin du travail
MENARD François	MDT MIST NORMANDIE	Médecin du travail
BATTAIL Thibault	MDT MIST NORMANDIE	Médecin du travail
LE MARQUER Alain	MDT MIST NORMANDIE	Médecin du travail



Dates des réunions de la Commission de Contrôle :

15/02/2021 19/04/2021 14/06/2021 18/10/2022 6/12/2021

1.4 LES PARTENARIATS

Notre réseau de partenaires, nous permet de mener à bien notre mission de prévention. Nous étendons notre collaboration sur des thèmes identifiés avec les différents acteurs locaux professionnels ou tout autre organisme acteur de la prévention des risques professionnels.

- **Participation aux réseaux institutionnels :**

**Plan santé
au travail
2016-2020**
NORMANDIE

Nous participons à la réflexion régionale sur l'évolution de la prévention professionnelle, en collaboration avec la DREETS (Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) dans le cadre du PRST (Plan Santé Travail).

présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL
NORMANDIE

Nous adhérons au réseau Présanse national et régional et participons aux échanges et réflexions sur les grandes orientations et les pratiques des services prévention et de santé au travail.



Dans le cadre de notre engagement RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) nous soutenons l'engagement de l'ONU, par une adhésion à Global Compact.

- **Partenaires de l'analyse de risques, recherche et veille**



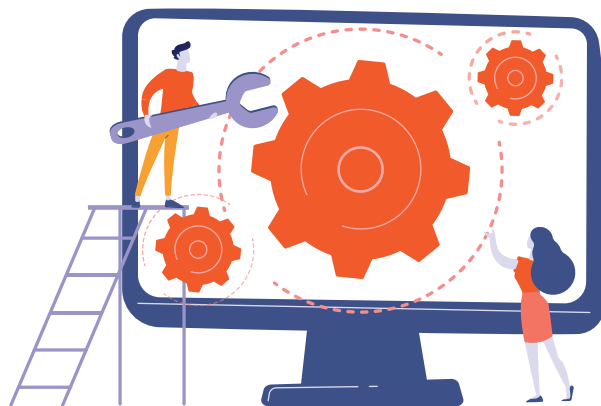
- **Partenaires des services sociaux du travail :** nos partenaires nous permettent de développer notre service social du travail et le maintien en emploi dans la coordination des acteurs pour limiter les pertes de chance.



- **Partenaires du BTP :** secteur privilégié sur lequel toutes nos équipes travaillent pour rester au plus proche de nos adhérents.



2. L'ACTIVITÉ



2.1 NOS ADHÉRENTS

MIST Normandie c'est :

120 694 salariés déclarés

123 870 salariés suivis

dont 266 adhérents du BTP suivis par PST
dont 73 adhérents du BTP suivis par ASTB

Charge moyenne pour chacune des 23 équipes pluri.
de **5 385 salariés suivi et 540 entreprises.**

12 434
adhérents

120 694
salariés déclarés

123 870
salariés suivis

(au 31 décembre 2021)

81% des adhérents de MIST comptent moins de 11 salariés



81%

soit 10 075 adhérents

taille : de 1 à 10 salariés



16%

soit 1 934 adhérents

taille : de 11 à 49 salariés



3%

soit 412 adhérents

taille : de 50 à 299 salariés



0,01%

soit 13 adhérents

taille : 300 salariés et plus

Répartition des entreprises adhérentes
par effectif

70% des salariés suivis bénéficient d'un suivi simple



70%

soit 86 698 salariés

suivis en SIS*



8%

soit 10 425 salariés

suivis en SIA*



22%

soit 26 607 salariés

suivis en SIR*



0,01%

soit 140 salariés

suivis en SIR1*

Répartition des effectifs suivis par
type de suivi

SIS : Suivi Individuel Simple
SIA : Suivi Individuel Adapté
SIR : Suivi Individuel Renforcé
SIR1 : Suivi Individuel Renforcé (réservé aux salariés de CAT A et 18 TR)

Pour plus d'informations, se référer à notre disque **Quel suivi de l'état de santé
individuel pour vos salariés**, consultable sur notre site internet www.mist-normandie.fr

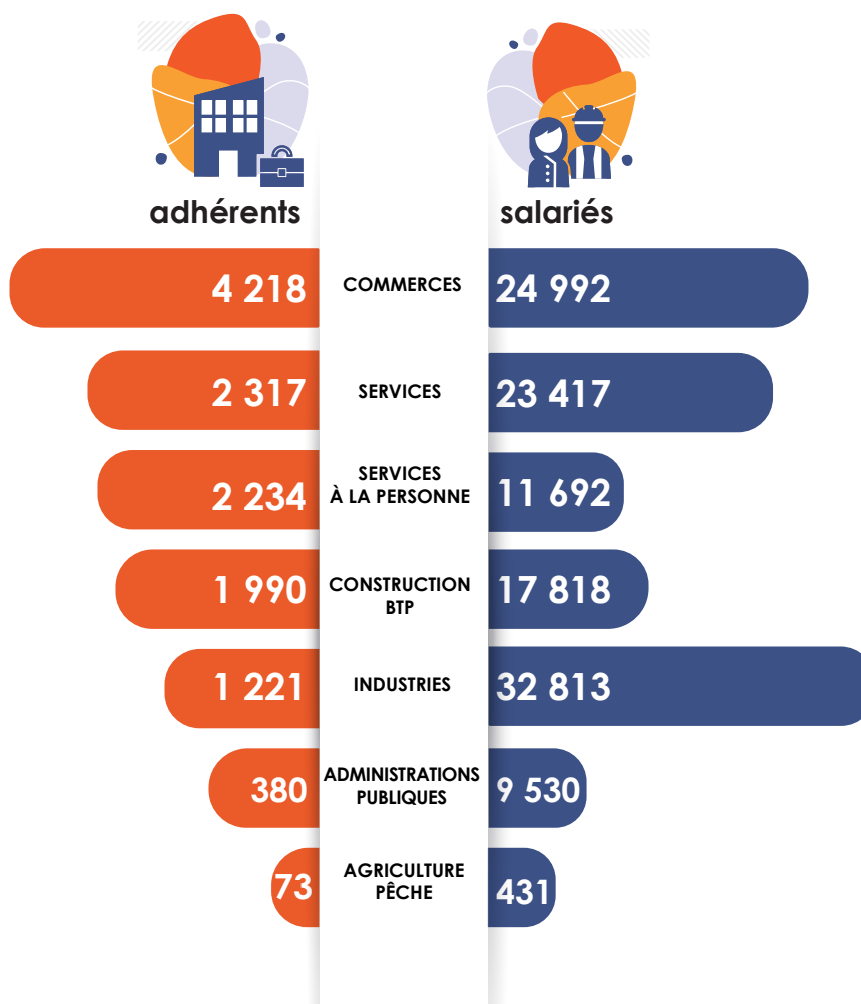


SECTEURS D'ACTIVITÉ DES ADHÉRENTS ET DE LEURS SALARIÉS

12 434 adhérents

Nos adhérents travaillent dans divers secteurs d'activité. Le secteur les plus représentés tant par le nombre d'adhérents que le nombre de salariés sont le commerce et les services. Toutefois, c'est le secteur industriel qui compte le plus de salariés suivis par le service.

Ainsi, nos équipes développent régulièrement des projets en adéquation avec ces secteurs d'activité (ex : coiffeurs, boulangers, horaires atypiques etc.)



PRINCIPAUX RISQUES DÉCLARÉS PAR SECTEURS ET PAR MÉTIERS

75 %

Troubles musculo- squelettiques :

la manutention, la posture
debout, les mouvements
répétitifs

11 %

Risques psychosociaux :

facteurs organisationnels,
relationnels et éthiques

13 %

Risques chimiques :

agents chimiques, allergènes

Les chiffres issus du tableau ci-dessous proviennent de la déclaration annuelle réalisée par les employeurs. Il s'agit ici d'une analyse croisée des dix principales occurrences au regard des métiers.

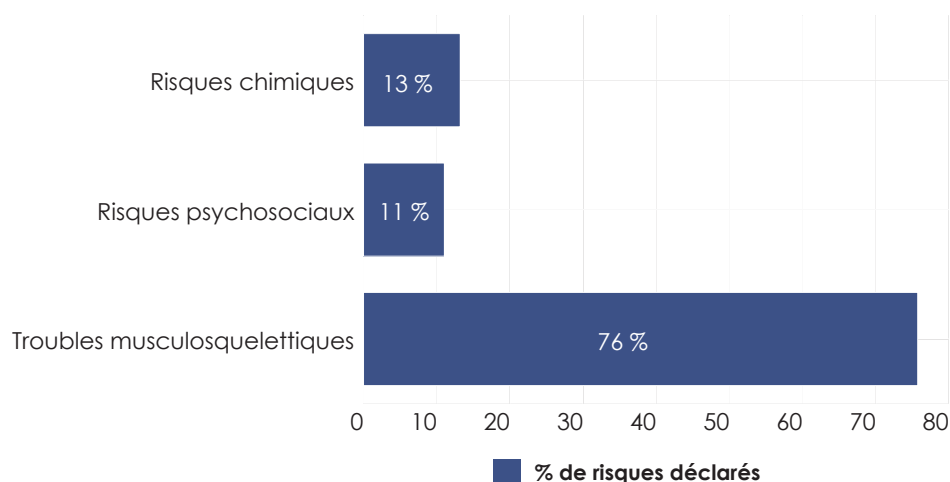
Les secteurs d'activités les plus représentés dans cette analyse sont :

- les emplois intérimaires à 26,85 %,
- l'administration publique à 12,53 %.

Les métiers les plus représentés dans cette analyse sont des métiers à fortes contraintes physiques :

- **les aides à domicile,**
- **les conducteurs routiers,**
- **les nettoyeurs,**
- **les mécaniciens,**
- **et les cuisiniers.**

Répartition des principaux risques déclarés par les
adhérents parmi les 10% les plus déclarés



L'accompagnement de MIST permet d'affiner la perception de l'employeur par rapport à l'analyse du travail réel et de conseiller les adhérents dans la rédaction du document unique (DUERP).

2.2 LE SUIVI DE SANTÉ INDIVIDUEL

RÉPARTITION DES VISITES PAR TYPE DE VISITE

Typologie des visites réalisées

- 16 862 visites d'embauche,
 - 6 749 visites périodiques,
 - 3 124 visites de pré-reprise,
 - 7 838 visites de reprises,
 - 7 079 visites à la demande.
-
- 6 686 rendez-vous ont été déplacés suite à une absence excusée 48h avant le rendez-vous,
 - 2 231 absences n'ont pas été excusées.

Répartition des visites par typologie :

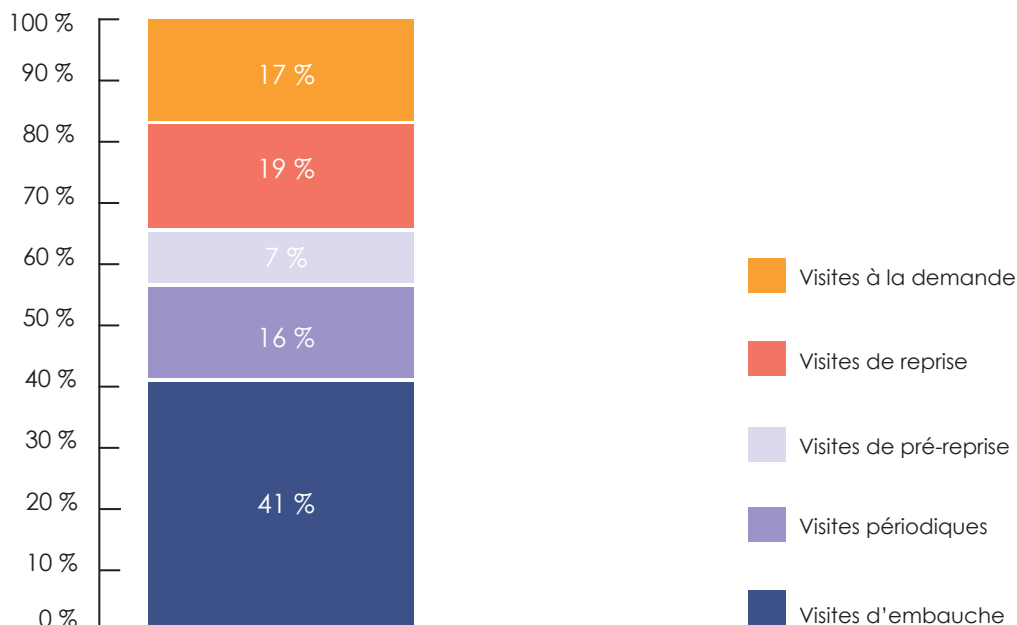
- 41 % des visites sont consacrées aux embauches : EMAE, VIPI.
- 16 % des visites sont des périodiques : EMA, VIP,
- 43 % des visites sont occasionnelles :
 - à la demande du médecin, du salarié ou de l'employeur,
 - visite de pré-reprise,
 - visite de reprise.

41 652

visites de suivi de santé
au travail réalisées en
2021

(au 31 décembre 2021)

Répartition des visites réalisées par les équipes pluridisciplinaires en 2021



RÉPARTITION DES VISITES PAR PROFESSIONNELS DE SANTÉ

23 899 visites réalisées par les médecins du travail

17 753 visites réalisées par les IDEST

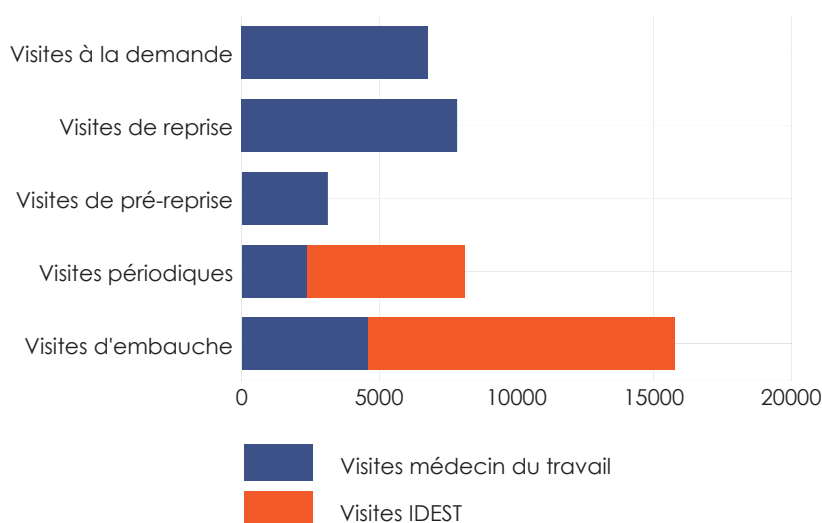
Conformément à la réglementation, les médecins assurent la totalité des visites à la demande, de reprise et pré-reprise.

Celles-ci représentent 1/3 de leur activité.

Le reste du temps médical se concentre **sur les visites d'embauches SIR et les visites périodiques.**

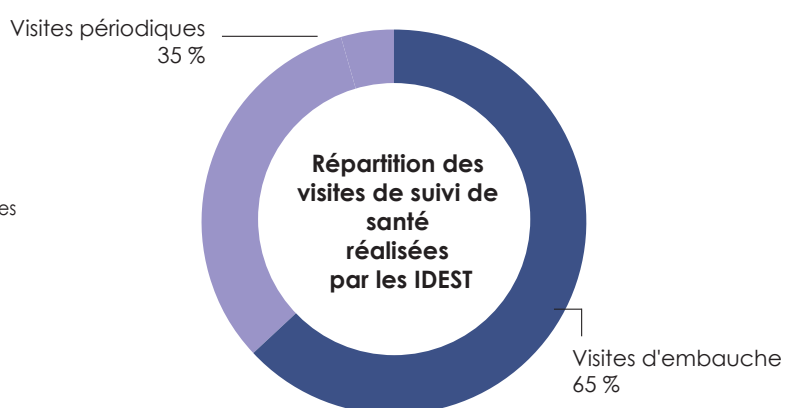
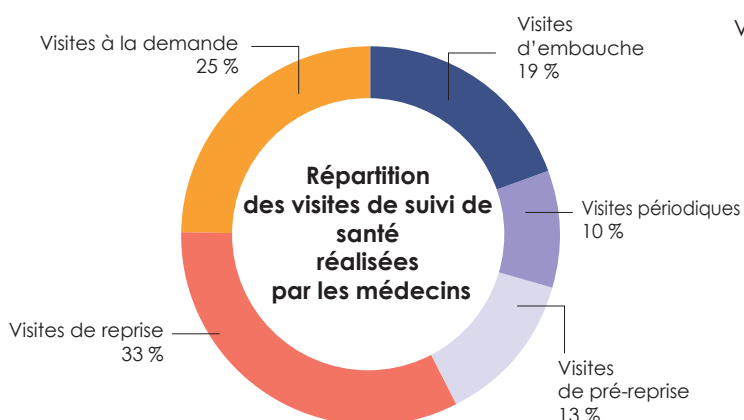
Les infirmiers accueillent **la majorité des visites d'embauches et des visites périodiques.**

Répartition des visites par professionnels de santé



100 % des visites à la demande, de reprise et de pré-reprise sont assurées par le médecin

2/3 des visites d'embauches et des visites périodiques assurées par les IDEST



85 %
des rendez-vous
médecin sont honorés

82 %
des rendez-vous
IDEST sont honorés

(au 31 décembre 2021)

LE TAUX D'ABSENTÉISME

- 85 % des rendez-vous avec un médecin du travail sont honorés,
- 82 % des rendez-vous avec un IDEST sont honorés,
- plus de 75 % des rendez-vous non honorés sont excusés et permettent à un autre salarié d'en bénéficier,
- les visites périodiques sont celles qui ont le plus fort taux d'absentéisme.

Le taux d'absentéisme aux rendez-vous non excusés est en baisse, en partie, grâce à la mise en place d'une pénalité de 50 euros pour les absences non excusées, 48h avant l'heure du rendez-vous, depuis début 2021.

Cette mesure permet de limiter la perte de chance des autres salariés car un autre rendez-vous est reprogrammé dans les créneaux de visites laissés vacants.



Sur l'ensemble des rendez-vous non honorés :

75 %

des rendez-vous
non honorés sont excusés

Sur l'ensemble des rendez-vous programmés :

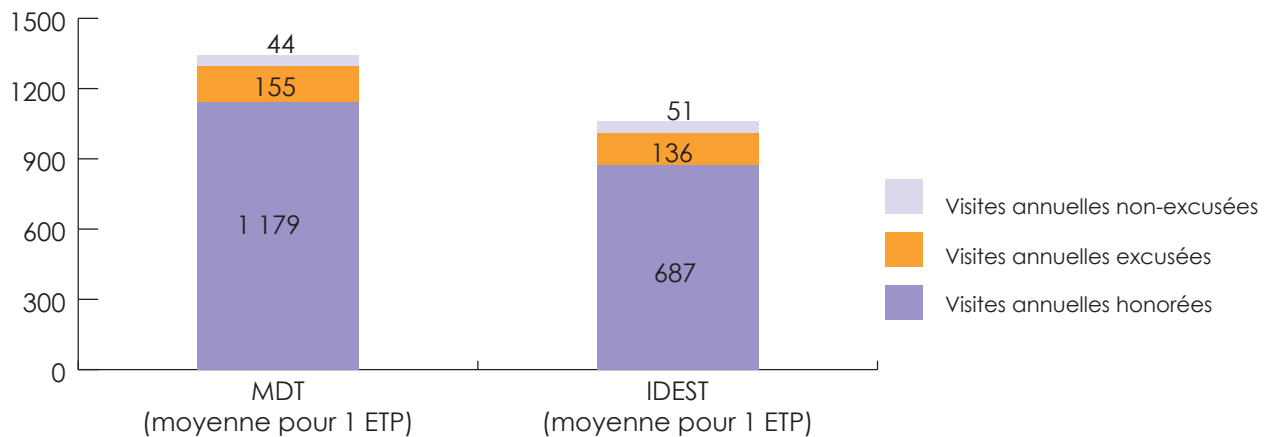
15 %

taux
d'absentéisme
aux visites médecin
dont 12 %
excusées

18 %

taux
d'absentéisme
aux visites IDEST
dont 13 %
excusées

Répartition moyenne de l'absentéisme sur un ETP par métier



Conséquence :

la perte de temps médical à cause des absences non excusées représente 0,76 ETP médecin et 1,92 ETP IDEST soit une estimation 2 231 créneaux de rendez-vous perdus sur une année.

L'anticipation des absences aux rendez-vous médicaux permet à nos équipes d'assurer un suivi de santé à d'autres salariés en limitant ainsi la perte de chance de chacun.

EXAMENS COMPLÉMENTAIRES

Répartition des 52 842 examens complémentaires :

- 26 047 examens visuels,
 - 21 180 examens auditifs,
 - 5 615 bandelettes urinaires,
- en complément : 1 253 prescriptions pour examens extérieurs.

Conséquence de la pandémie :

- aucune spirométrie en 2021 pour raison sanitaire,
- organisation de campagne de vaccination à Alençon et Hérouville dès le début puis ouverture de 2 centres complémentaires à proximité de Nonant et de Banneville-la-Campagne.

Les examens complémentaires sont réalisés par les assistants médicaux et les infirmiers en santé au travail. Les médecins ne réalisent que 2 % des examens.

Les examens complémentaires réalisés sont les examens visuels (48 %), les examens auditifs (39 %) et les bandelettes urinaires (11 %). Les examens de l'appareil respiratoire ont été suspendus pendant la pandémie et quelques tests PCR ont été réalisés.

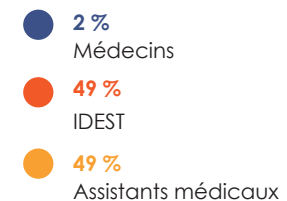
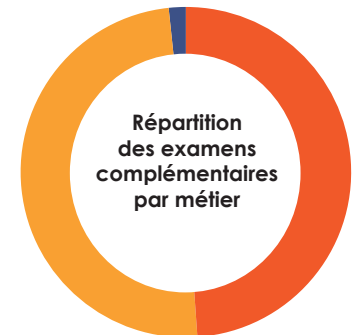
52 842
examens complémentaires
réalisés

100 %
des examens
complémentaires réalisés
en interne

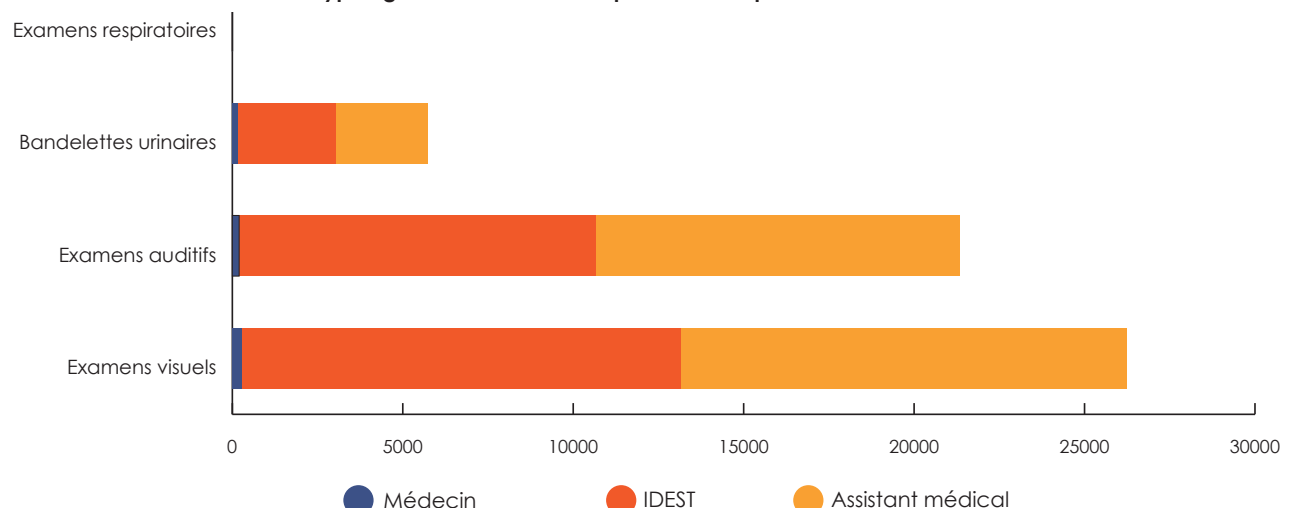
49 %
des examens
complémentaires
réalisés par les
IDEST

49 %
des examens
complémentaires
réalisés par
les assistants
médicaux

(au 31 décembre 2021)



Typologie des examens complémentaires par métiers



LISTE DES EXAMENS COMPLÉMENTAIRES RÉALISÉS PAR MIST NORMANDIE EN 2021

TESTS VISUELS
• EXAMEN DE LA VISION BINOCULAIRE
• CAMPIMÉTRIE OU PÉRIMÉTRIE
• BIOMÉTRIE
TESTS AUDITIFS
• AUDIOMÉTRIE TONALE ET VOCALE
TESTS URINAIRES
• BANDELETTE URINAIRE
TESTS RESPIRATOIRES
• SPIROMÉTRIE : MESURE DE LA CAPACITÉ VITALE LENTE ET DE L'EXPIRATION FORCÉE

PRESCRIPTIONS D'EXAMENS EXTÉRIEURS
TESTS SANGUINS :
• BILAN SANGUIN
• BILAN FOIE
• BILAN REINS
• BILAN PLOMB
COVID-19
• COVID-19 : SÉROLOGIE
• COVID19 : test PCR
AUTRES EXAMENS :
• PLOMBÉMIE - PLOMB S
• CONTRÔLE DES POUMONS
• CONTRÔLE AUTOUR DE LA VACCINATION
• CONTRÔLE PLOMB

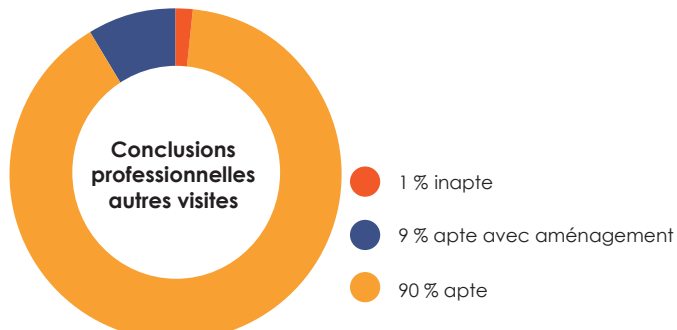
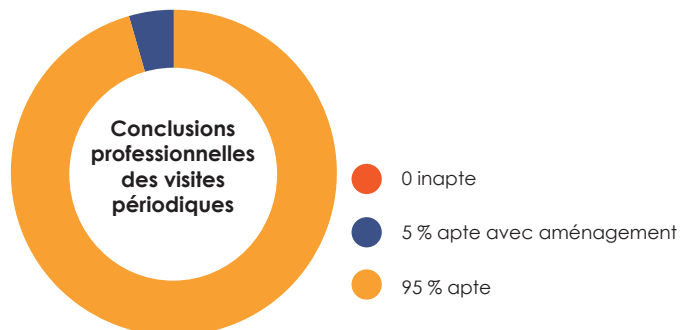
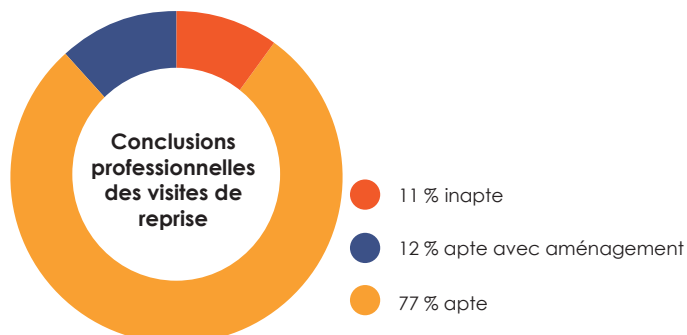
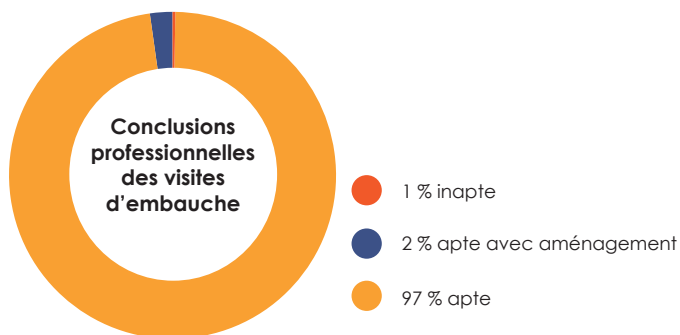
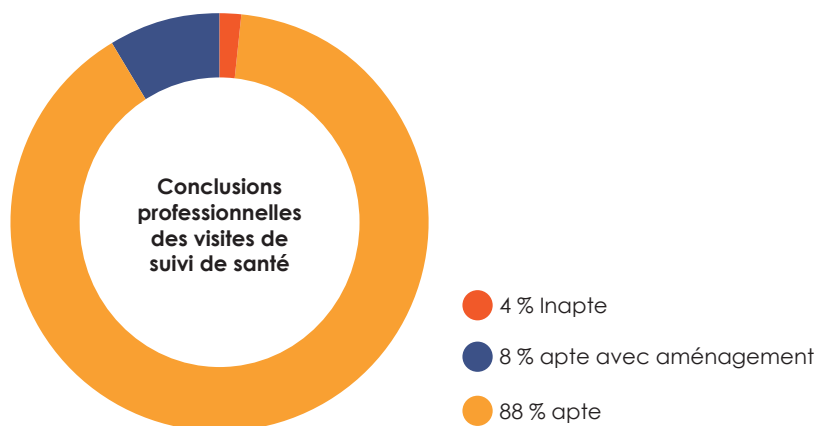
CONCLUSIONS MÉDICALES

Les conclusions médicales des visites de suivi de santé sont l'aptitude des salariés dans 96 % des cas. Les avis d'inaptitude et demandes d'aménagement surviennent principalement lors des visites de reprise suite à un arrêt de travail de plus de 3 mois ou lors de visites à la demande. Les avis d'inaptitude ou les demandes d'aménagement interviennent suite à un évènement personnel ou professionnel extraordinaire.

96 %
d'aptitude à l'issue d'une
visite de suivi de santé
(dont 8 % d'aptitude avec
aménagement)

4 %
d'inaptitude
(essentiellement prononcée
suite à une visite de reprise)

(au 31 décembre 2021)



LE SUIVI DES INTÉRIMAIRES

2/3 des intérimaires suivis par le service ont rencontré un professionnel de santé

- **947** bénéficient d'une visite de suivi de santé dans une MIST,
- **706** sont vus en entreprise.

En 2021, MIST Normandie a suivi 62 adhérents employeurs de 2 216 salariés intérimaires. Si le nombre d'adhérents employeurs d'intérimaires est réparti équitablement dans l'Orne et le Calvados, celles de l'Orne sont de taille plus importante. Ainsi, plus de 75 % des salariés intérimaires suivis par MIST Normandie sont Ornais.

Les secteurs comptant le plus d'intérimaires suivis par MIST sont :

- dans l'Orne : Argentan, Alençon, Bellême, L'Aigle avec plus de 300 salariés suivis par secteurs annuellement.
- dans le Calvados : Pont l'Evêque et Bayeux avec plus de 150 salariés en intérim suivis par secteurs annuellement.

62

adhérents employeurs
d'intérimaires

2 216

rendez-vous programmés
pour les salariés intérimaires

1 653

rendez-vous honorés

25 %

taux d'absentéisme

(au 31 décembre 2021)

Secteurs	Visités	Vus en EI	Absents	Effectif salariés	Effectif adhérent
ALENÇON	276	152	97	525	11
ARGENTAN	193	166	103	462	6
BAYEUX	71	9	90	170	9
BELLÊME	74	88	148	310	9
CARPIQUET	4	1	1	6	3
HEROUVILLE ST-CLAIR	1	1	8	10	3
L'AIGLE	206	153	42	401	4
MORTAGNE-AU-PERCHE	45	35	10	90	3
PONT L'EVEQUE	63	84	48	195	9
TROARN	1	0	0	1	1
VILLERS BOCAGE	13	17	16	46	4
TOTAUX	947	706	563	2 216	62

LISTE DES ADHÉRENTS EMPLOYEURS INTÉRIMAIRES 2021

Département du Calvados

Raison sociale Adhérent	MIST de rattachement
RANDSTAD	BAYEUX
ADECCO FRANCE	BAYEUX
ATH IT	BAYEUX
PHENIX INTERIM 69	BAYEUX
REGIONAL INTERIM NORMANDIE	BAYEUX
CRIT INTERIM	BAYEUX
MANPOWER BAYEUX	BAYEUX
CACES INTERIM	BAYEUX
2A EXPERT RH	BAYEUX
IR CONSULTING	CARPIQUET
CERES	CARPIQUET
RGSL - INTERIM GESTION FRANCE	CARPIQUET
PIMENT INTERIM	HEROUILLE ST CLAIR
GRANDALVO INTERIM	HEROUILLE ST CLAIR
ACTERIM EMERAUDE	HEROUILLE ST CLAIR
RAS 1170	PONT L'ÉVÊQUE
ADECCO FRANCE	PONT L'ÉVÊQUE
ALTERNATIVE TRAVAIL TEMPORAIRE DEAUVILLE	PONT L'ÉVÊQUE
ARPO INTERIM	PONT L'ÉVÊQUE
R INTERIM DU NORD	PONT L'ÉVÊQUE
RANDSTAD	PONT L'ÉVÊQUE
MANPOWER FRANCE	PONT L'ÉVÊQUE
PROMAN GESTION	PONT L'ÉVÊQUE
SAMSIC EMPLOI	PONT L'ÉVÊQUE
ADECCO ONSITE SOLUTIONS	TROARN
PROMAN 082	VILLERS BOCAGE
SAMSIC INTERIM	VILLERS BOCAGE
I2B	VILLERS BOCAGE
PROMAN GESTION	VILLERS BOCAGE

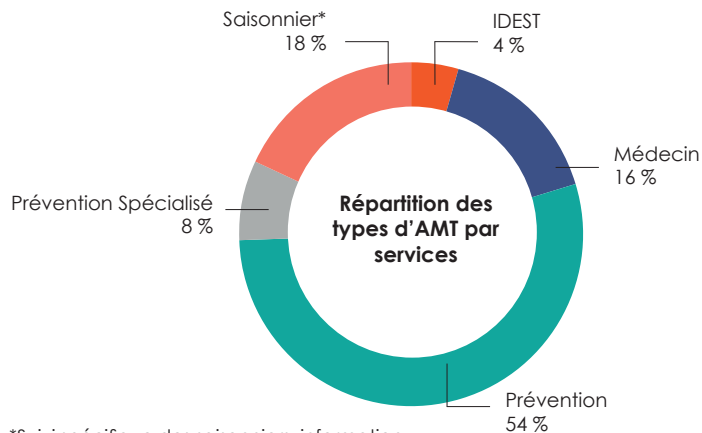
Département de l'orne

Raison sociale Adhérent	MIST de rattachement
MANPOWER	ALENÇON
SUPPLAY	ALENÇON
ADEQUAT 226	ALENÇON
SYNERGIE	ALENÇON
SAMSIC INTERIM ORNE	ALENÇON
CRIT INTERIM	ALENÇON
ARTUS INTERIM CDD CDI	ALENÇON
ADECCO INDUSTRIE	ALENÇON
RANDSTAD	ALENÇON
ID'EES INTERIM E	ALENÇON
ACTUAL ALENCON 429	ALENÇON
ISI	ALENÇON
SUP INTERIM 42	ARGENTAN
GROUPE MORGAN SERVICES	ARGENTAN
ADECCO	ARGENTAN
MANPOWER	ARGENTAN
CRIT INTERIM	ARGENTAN
GI GROUP AUTOMOTIVE	ARGENTAN
MANPOWER	BELLÊME
RANDSTAD	BELLÊME
ADWORK'S	BELLÊME
ARTUS FRANCE	BELLÊME
ARTUS INTERIM	BELLÊME
RANDSTAD INHOUSE	BELLÊME
ARTUS INTERIM LA FERTE ON SITE	BELLÊME
ADECCO ONSITE	BELLÊME
ARTUS INTERIM	BELLÊME
ADECCO	L'AIGLE
RANDSTAD	L'AIGLE
MANPOWER	L'AIGLE
SOS L'AIGLE INTERIM	L'AIGLE
MANPOWER	MORTAGNE
RECRUTEMENT SERVICES	MORTAGNE
E.T.S. INTERIM	MORTAGNE

2.3 ACTIVITÉS EN MILIEU DE TRAVAIL (AMT)

1 AMT correspond à 1 ou plusieurs rendez-vous.

- 1 à 43 interventions par adhérent,
- 54 % des AMT réalisées par les services de prévention,
- 8% des AMT réalisées par le service de prévention spécialisé,
- 16% des AMT réalisées par des médecins du travail,
- 4% des AMT réalisées par des IDEST,
- 18% des AMT à destination des travailleurs saisonniers.



*Suivi spécifique des saisonniers, information collective via un webinaire, construit par IDEST et préventeurs

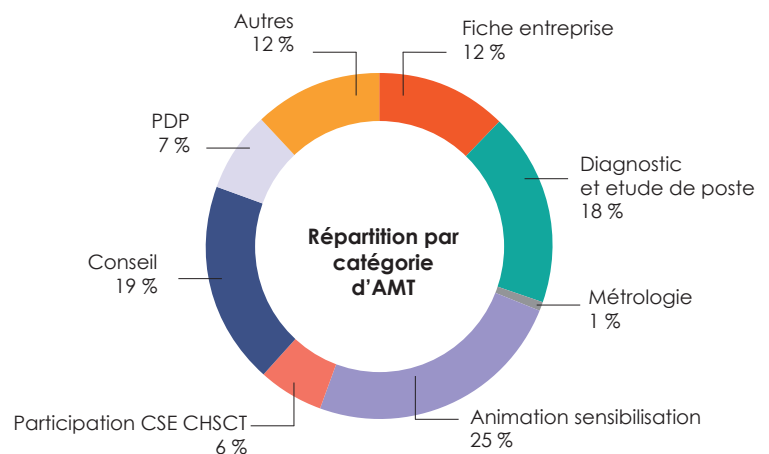
Le service de prévention est l'acteur principal des AMT. Il est composé exclusivement d'IPRP (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels).

L'ensemble des membres des équipes pluridisciplinaires réalise des AMT.

L'action de sensibilisation représente 18% des AMT 2021.

Les AMT s'articulent en :

- 25 % des AMT sont consacrées à l'animation et la sensibilisation,
- 18 % au diagnostic et à l'étude de poste,
- 19 % au conseil,
- 12 % à la fiche d'entreprise.



*PDP : Prévention de la désinsertion professionnelle des différents services

5 397

AMT enregistrées
pour 2021

2 885

adhérents bénéficiaires
d'au moins 1 AMT

(au 31 décembre 2021)

RÉPARTITION DES AMT PAR TAILLE DES ADHÉRENTS

71 % des actions en milieu de travail touchent les TPE/PME (<50 salariés).

Taille des entreprises	% d'AMT	% d'adhérents	Ratio*
0 -10	40 %	81 %	0,22
11 - 49	31 %	16 %	0,87
50 -299	26 %	3 %	3,37
300 et +	3 %	0,01 %	12,23

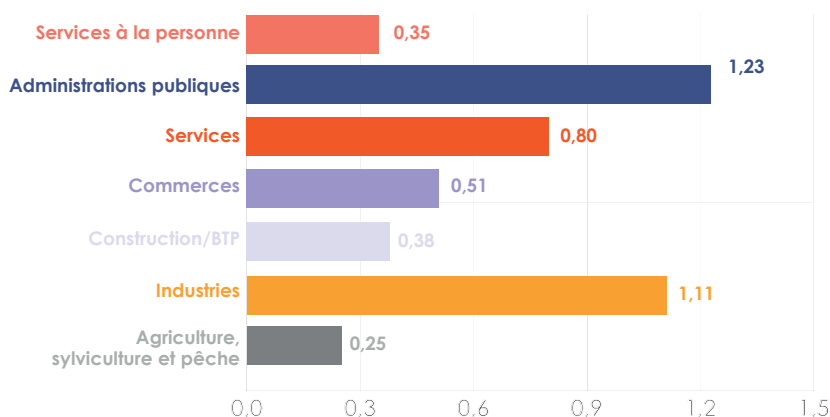
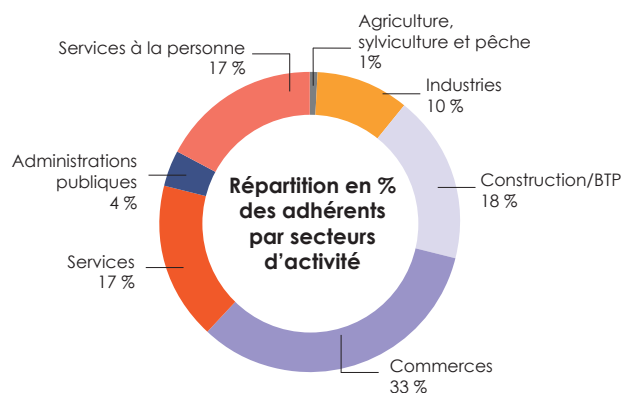
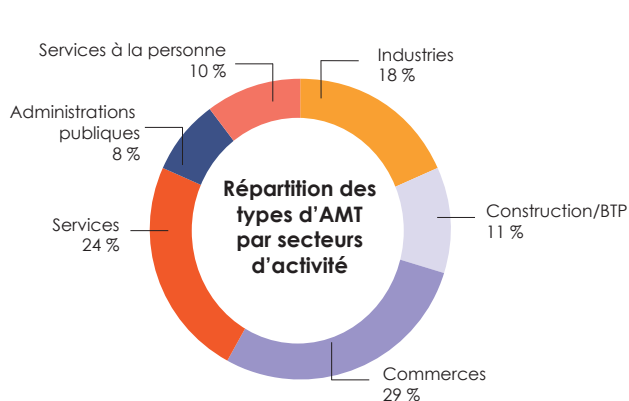
* c'est le rapport entre le nombre d'AMT et le nombre d'adhérents par taille d'entreprise

Malgré nos 71 % d'interventions dans les TPE/PME, le ratio d'interventions par entreprise met en évidence que nous intervenons plus souvent chez les adhérents de plus de 50 salariés. On constate que plus l'entreprise compte de salariés, plus le service de santé au travail est sollicité. L'adhérent qui a bénéficié de 43 interventions dans l'année est une structure de plus de 300 salariés. Plus les entreprises grossissent et plus le ratio de réalisation d'AMT augmentent.

RÉPARTITION DES AMT PAR SECTEUR D'ACTIVÉS DES ADHÉRENTS

Nous intervenons principalement dans les entreprises de commerces (29%), de services (24%) et d'industries (18%). Ces 3 secteurs d'activités représentent en nombre d'adhérents :

- 33 % pour les commerces,
- 17 % pour les services,
- 10 % pour l'industrie.



L'analyse des ratios montre, qu'en 2021 nous avons réalisé plus d'interventions auprès des secteurs de l'industrie (1,11) et de l'administration publique (1,23).

2.4 LE MAINTIEN EN EMPLOI

Les Risques PsychoSociaux et la Prévention de la Désinsertion Professionnelle font l'objet d'une augmentation des besoins exprimés/repérés sur le terrain, aussi bien individuels que collectifs.

Le maintien en emploi est un axe prioritaire pour les 23 équipes pluridisciplinaires. Chacun au sein du service y contribue, quel que soit son poste, par de l'écoute, du conseil, des aménagements de poste et des préconisations. Afin de soutenir l'action des équipes pluridisciplinaires, MIST Normandie s'est doté d'un service de prévention spécialisé mutualisé. Sollicité par le médecin du travail, il intervient en fonction des compétences requises pour la/les situation(s) suivante(s) : psychosociologie du travail, ergonomie, toxicologie industrielle, service social du travail.

LE SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉ MUTUALISÉ

Composé de 12 personnes, le service intervient lors d'Actions en Milieu de Travail sur des situations individuelles et/ou collectives et est amené à mettre en place un accompagnement selon les situations. Ces interventions permettent d'améliorer les conditions de travail, maintenir en poste les personnes en difficulté de santé en lien avec le travail et éviter la désinsertion professionnelle.

Les Actions en Milieu de Travail : 414 interventions

De plus en plus souvent, des actions se mènent à plusieurs professionnels, ce qui permet d'identifier et d'actionner tous les leviers autour d'une situation :

- 34 prises en charge de manière complémentaire (psycho+ergo, psycho+service social du travail, service social+ergo, toxico+psycho),
- 12 interventions en entreprise en binôme au sein du service,
- 73 interventions sur le terrain avec l'équipe pluridisciplinaire.

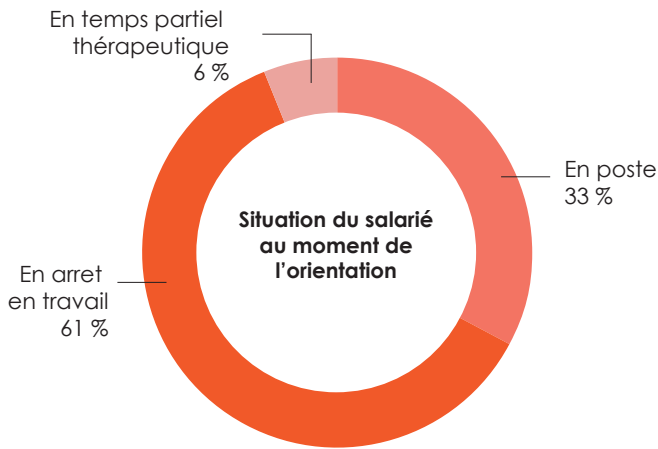
Métiers/ETP	Nbre d'AMT	Évolution (par rapport à 2020)	Détail des interventions
Ergonome	151	+30 %	Étude de poste (69) Diagnostic ergonomique (37) Conseil accompagnement (31) Sensibilisation (4) TMS Pro(6) RST (4)
Psychosociologue	101	+25%	Conseils/accompagnement (34) Événement traumatique (18) Diagnostic RPS (10), Sensibilisation (6) Régulation salarié/employeur (9) Médiation (8) RST (16)
Toxicologue industrielle - chimiste	86	+40%	Forte augmentation des conseils en interne Conseils/accompagnement (44) Analyse FDS (17) Diagnostic chimique (11) Étude de poste toxicologique (6) Sensibilisation (3) RST (5)
Conseillères sociales du travail	76	+35%	Accompagnement situation de maintien en emploi (73) RST (3)

L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Accompagnement social du travail

au 31/12/2021 :

396 situations finalisées

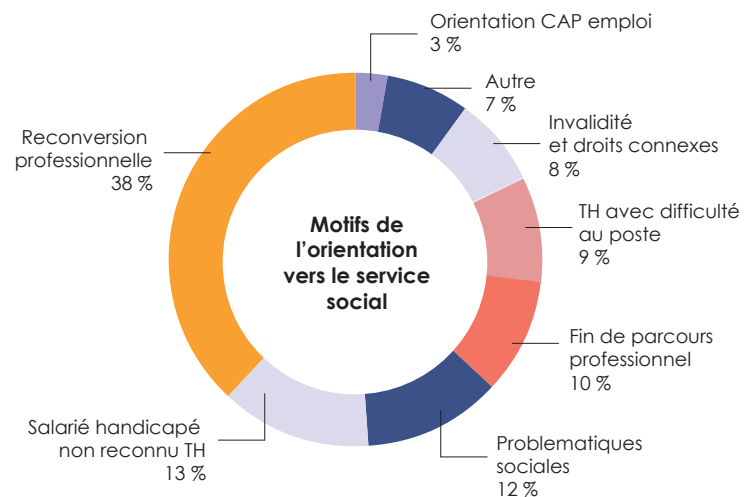


Les salariés orientés par les médecins du travail sont, pour une majorité, en arrêt maladie depuis plusieurs mois. Ils nécessitent souvent un accompagnement vers une reconversion professionnelle du fait de leurs difficultés de santé. Ils ont un faible niveau de qualification, exercent un métier physique, sont peu autonomes et en rupture de lien avec l'employeur.

Cependant nous tentons toujours d'éviter la désinsertion professionnelle et tentons d'actionner des leviers pour un maintien en emploi en priorité.

Le service :

- s'engage dans la coordination des parties prenantes, salarié/médecin du travail/employeur partenaires,
- développe le lien avec les employeurs sur des situations individuelles mais aussi collectives,
- et pérennise son action par la création d'outils.



511
orientations vers le service social
(+ 40 % par rapport à 2020)

1 525
entretiens
(3 rencontres en moyenne)
(+ 50 % par rapport à 2020)

120
salariés suivis en moyenne par conseillère sociale du travail
(+ 12 % par rapport à 2020)
auxquels s'ajoutent 121 situations traitées par l'assistante du service social)

(au 31 décembre 2021)

Situation des salariés lors de la finalisation du suivi du service social	% des salariés	Nb de salariés concernés
Maintien en emploi	48 %	188
Accompagnement vers une situation choisie	37 %	147
Orientation vers un partenaire	5 %	20
Pas de suite après le premier entretien	10 %	40

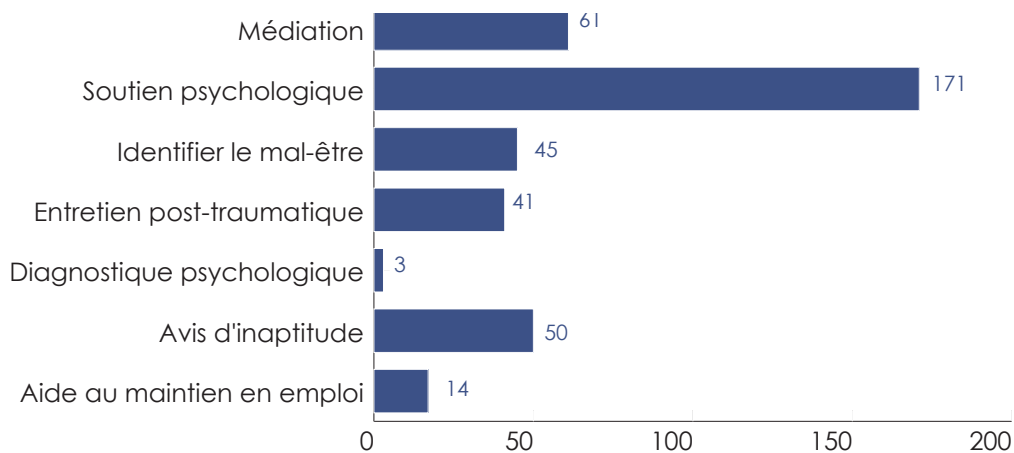
388 entretiens psychosociologiques

L'origine des orientations du médecin du travail est liée à une souffrance au travail exprimée lors d'une visite médicale remettant en cause les capacités psychiques à se maintenir au poste.

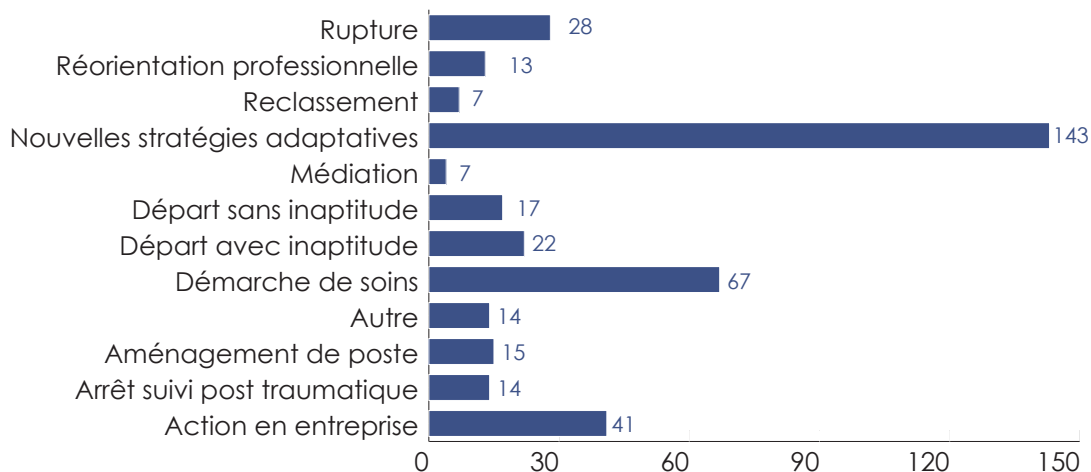
Ces entretiens sont des aides au diagnostic et de reprise en main de la situation (pouvoir d'agir), soit par la personne elle-même soit avec l'aide des acteurs du service de santé.

Les personnes orientées ont souvent été exposées à des changements dans l'entreprise (stratégie managériale, réorganisation de service/établissement, de pratiques professionnelles, d'outils). Il est constaté une émergence de conflits de personnes masquant des conflits basés sur le travail et son organisation ainsi qu'une résistance au stress contenue depuis de longs mois.

Motifs de la demande d'entretien psychologique



Conclusions de l'entretien psychologique



2.5 ÉTUDES ET VEILLE SANITAIRE

Veille permanente des équipes

2 réunions d'équipes pluridisciplinaires en 2021 malgré la crise sanitaire

Participation active à EVREST

Présence dans les colloques et formations du territoire

Afin de remplir au mieux sa mission, chaque membre du service assure régulièrement une veille sur l'actualité de la prévention en santé au travail. De même, ils valorisent les résultats de leurs expériences de terrain dans des réseaux professionnels.

Un espace de partage interne



En interne, les Réunions des Équipes Pluridisciplinaires (REP) permettent de partager les résultats de la veille et les productions de chacun, plusieurs fois par an.

En 2021, la pandémie a limité les rencontres. Celle du mois de juin, en petits groupes réunis sur une plateforme en ligne, a permis de partager la finalisation des projets en cours sur l'agrément précédent et de préparer ceux du prochain projet de service. Une autre rencontre a eu lieu en septembre 2021.

Participation aux colloques et formations

La crise sanitaire a entraîné l'annulation des temps d'échanges et de partages professionnels. Ceux-ci sont reportés en 2022.

Pour exemple :

la formation, proposée en 2021 par le Dr. Michel GEHIN et Dr Muriel RAOULT sur « **La souffrance au travail : des clés d'analyse par la psychodynamique du travail... à la prévention des risques psychosociaux** », se tiendra en 2022.



Participation aux études nationales

Un partenariat avec l'INRS

Dans le cadre de ses activités de prévention des risques professionnels, MIST Normandie participe à un projet de recherche dont le promoteur est l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS). Cet organisme de référence en santé et sécurité au travail a pour mission la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. L'une de ses missions est de réaliser des études et recherches sur les lieux de travail permettant d'apporter de nouvelles connaissances.

Cette étude épidémiologique qui concerne le secteur de la coiffure, a pour objectif d'analyser la relation entre l'exposition professionnelle au Résorcinol et à d'autres perturbateurs endocriniens présents dans certains produits capillaires, et la fonction thyroïdienne.

1 des référents régionaux d'EVREST médecin du travail chez MIST Normandie

Une dizaine d'équipe pluridisciplinaire est inscrite dans le réseau

1 étude publiée en 2021 sur les risques professionnels et l'état de santé en restauration



"Evrest est un dispositif national de veille en santé au travail, qui permet d'analyser et suivre différents aspects du travail et de la santé de salariés au fil du temps, au moyen d'un questionnaire très court rempli lors des consultations de santé au travail. Sa préoccupation est double : constituer une base de données nationale renforçant les connaissances sur les conditions de travail et la santé des salariés et permettre aux équipes santé travail participantes de produire des données en fonction de leurs besoins.

Evrest s'appuie sur un Groupement d'intérêt scientifique (Gis), créé le 1er janvier 2009, permettant de formaliser la coopération entre les organismes partenaires qui soutiennent et orientent ce projet au niveau national. Le réseau est animé par une équipe projet composée principalement de médecins du travail et de chercheurs.

Au niveau régional, un ou plusieurs référents régionaux prennent en charge l'organisation du dispositif. En Normandie, Evrest est porté par cinq référents régionaux :

- le Dr Laetitia Rollin,*
- Anne-Marie Fouin,*
- le Dr Mathieu Saille (Santé BTP Rouen Dieppe),*
- le Dr Marie-Hélène Gaultier (service Interprofessionnel de Santé au Travail de la Manche - SISTM)*
- et le Dr Mathilde Boulanger (Maisons Interentreprises de la Santé au Travail de Normandie - MIST Normandie).*

Ils s'appuient sur un groupe de suivi régional composé notamment de médecins et d'infirmiers de santé au travail, de l'agence régionale de santé, de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail et de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi."

(Extrait de la lettre Evrest en Normandie n° 9 novembre 2021)

3. LE BILAN FINANCIER





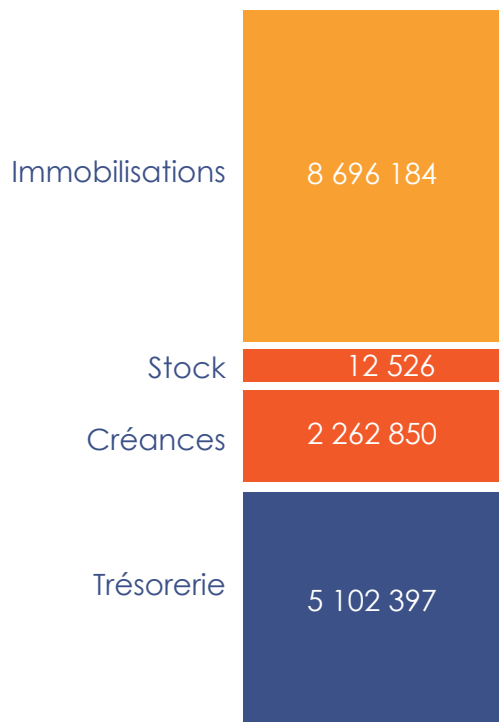
RÉSULTAT 2021 : SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ

Données en €	2021	2020 CMAIC	2020 CIST 61
Produits d'exploitation	14 494 801	9 890 784	3 109 541
Achats et charges externes	1 847 111	1 243 146	515 410
Impôts et Taxes	411 005	313 918	57 609
Charges de personnel	11 037 920	7 276 167	2 385 980
Autres charges	795 467	732 363	71 928
Résultat d'exploitation	403 296	325 190	78 614
Résultat financier	-20 359	-17 741	2 880
Résultat courant avant impôts	382 937	307 448	81 494
Résultat exceptionnel	-214 695	-233 093	19 047
Impôts sur les bénéfices	49 209	24 975	23 196
Résultat de l'exercice	119 033	49 380	77 345

BILAN AU 31/12/2021 MIST NORMANDIE

ACTIFS

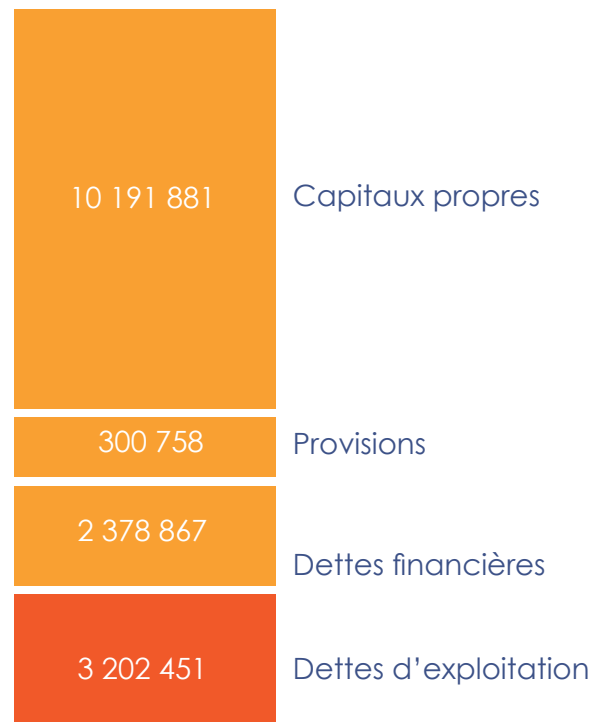
en valeur €



Total 16 073 957

PASSIFS

en valeur €



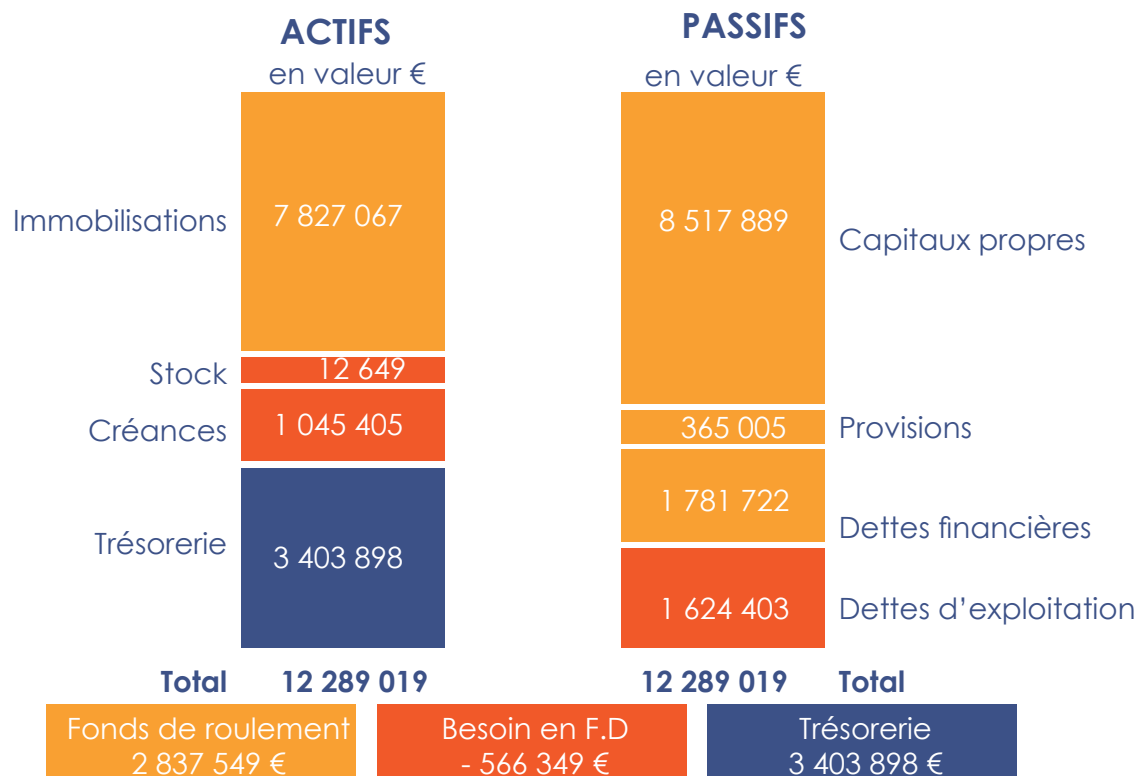
16 073 957 Total

Fonds de roulement
4 175 322 €

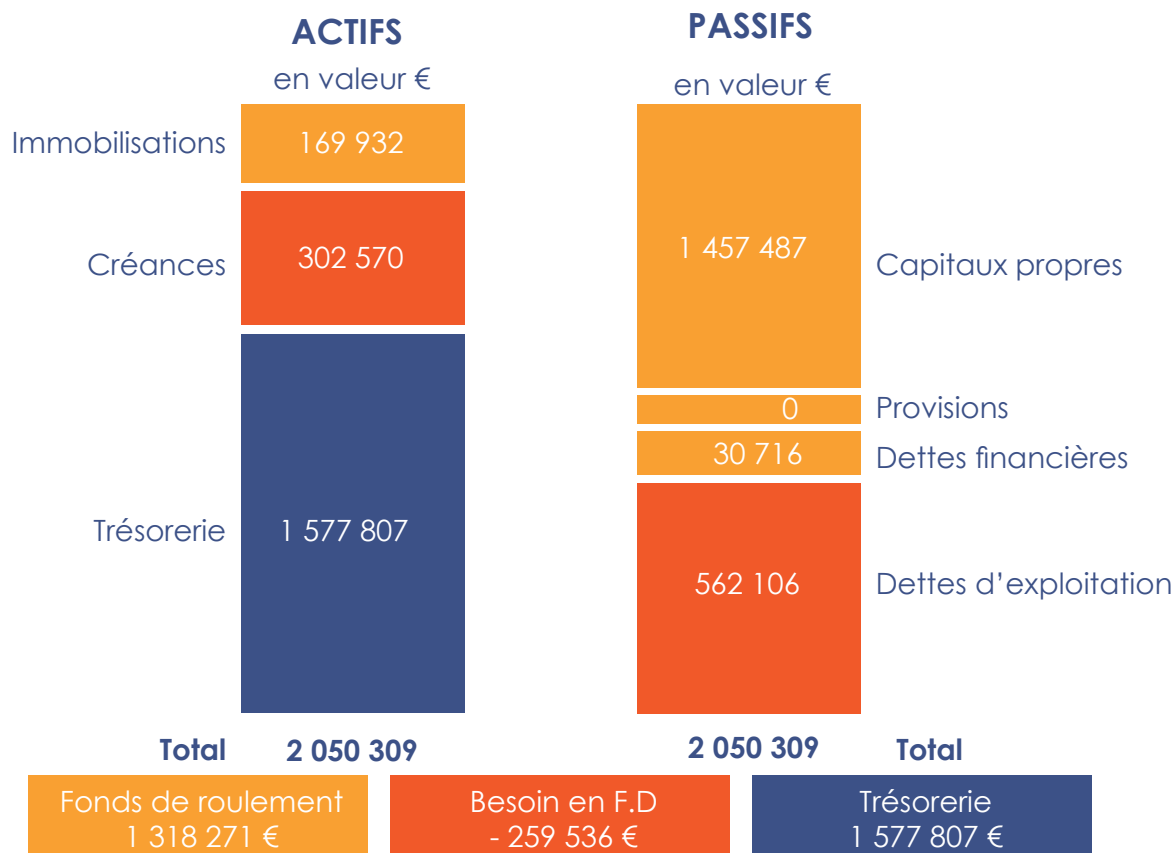
Besoin en F.D
- 927 075 €

Trésorerie
5 102 397 €

BILAN AU 31/12/2020 CMAIC



BILAN AU 31/12/2020 CIST 61



4. NOS ACTIONS



4.1 DU NOUVEAU SUR LE SECTEUR DE BANNEVILLE-LA-CAMPAGNE

4 octobre 2021 : ouverture de la MIST de Banneville-la-Campagne

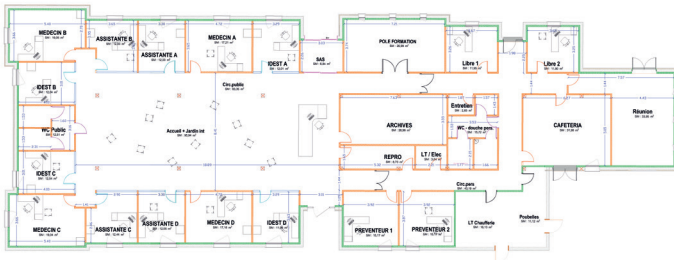
Afin d'améliorer l'accueil des salariés des adhérents et les conditions de travail des équipes pluridisciplinaires du secteur de Banneville-la-Campagne, une Maison Interentreprises de Santé au Travail (MIST) a été construite en 2021. Malgré le contexte sanitaire et économique, le chantier n'a souffert d'aucun retard de livraison.

Les sites de Colombelles, de Dives-sur-Mer et de Moulton ont fermé leurs portes. Depuis le 4 octobre 2021, tous les salariés du secteur sont reçus dans des locaux adaptés à l'accueil du public facilitant le dialogue avec toute l'équipe pluridisciplinaire.



Affiche à destination des secteurs concernés

Chantier du 04/01/2021 au 26/11/2021



Plan de la MIST de Banneville-la-Campagne

C'est un bâtiment de plain-pied de 661 m², 15 entreprises adhérentes ont œuvré à la construction :

- MOA : MIST,
- MOE : DEELLES,
- Contrôleur technique : SOCOTEC,
- CSPTS : SOCOTEC.



Salle d'attente de la MIST de Banneville-la-Campagne

Ce site permet d'accueillir jusqu'à 4 équipes pluridisciplinaires (Médecin, infirmier, assistant et préventeur...).

Fin 2021, 3 équipes sont présentes

- 3 médecins du travail (2,78 ETP),
- 2 Infirmières de santé au travail (2 ETP),
- 2 préventeurs (1,89 ETP),
- 1 conseiller de santé au travail (1 ETP),
- 2 secrétaires médico-administratives (1,39 ETP),
- 3 assistants médicaux (3 ETP).

La salle d'attente et celle de réunion ont été pensées pour faciliter la sensibilisation des adhérents et de leurs salariés aux messages de prévention.

4.2 PROJET RESORCINOL EN PARTENARIAT AVEC L'INRS

408 salons de coiffure suivis par MIST

1 253 salariés répartis sur 23 équipes

6 équipes participent à une étude nationale

Engagé auprès des apprentis coiffeurs depuis 2017, MIST Normandie s'engage à nouveau auprès de ces professionnels.

6 équipes pluridisciplinaires de MIST Normandie participent, avec 5 autres services de santé au travail, à une étude nationale dont le promoteur est l'INRS.

Cette étude épidémiologique a pour objectif d'analyser la relation entre l'exposition professionnelle au Résorcinol et à d'autres perturbateurs endocriniens présents dans certains produits capillaires, et la fonction thyroïdienne.

L'étude porte sur un panel de femmes de 18 à 45 ans qui seront suivies sur une semaine de travail.

Elle s'appuiera sur :

- la biométrie urinaire pour l'évaluation de l'exposition,
- les caractéristiques du salon, l'inventaire des produits utilisés et des fiches journalières de poste pour caractériser les déterminants de l'exposition.

Au total, 300 coiffeuses exerçant dans des salons de coiffure traditionnels en France, seront comparées à 150 salariées non exposées professionnellement à des produits chimiques.

Ceci permettra de documenter une étude nationale afin d'améliorer la prévention des risques professionnels dans ce secteur d'activité.



Le projet débute en 2021, par la co-construction de la méthode pilotée par l'INRS.

Le groupe projet MIST Normandie (32 personnes) s'organise en sous-groupe autour d'un comité de pilotage (10 personnes) pour préciser au sein du service les outils et la méthodologie propre à son organisation.

Le recrutement des coiffeuses volontaires commencera en 2022 ou 2023 en fonction de la coordination nationale.



Visuels conçus pour le projet



Dépliants employeur



Dépliants salariés

Tous nos supports sont consultables sur notre site internet www.mist-normandie.fr

4.3 RENCONTRES SANTÉ TRAVAIL : GÉNÉRALISATION EN WEBINAIRE

12 434 adhérents informés

475 inscrits

13 thèmes

20 animateurs

44 sessions programmées

Les Rencontres Santé Travail (RST) existent depuis une dizaine d'années. A destination des employeurs, de leurs délégués et des représentants du personnel. Ces rencontres sont un temps dédié à la construction de la culture de la prévention au sein de l'entreprise. Les participants acquièrent et échangent les informations nécessaires pour une mise en mouvement autour de la santé au travail. Suite à la pandémie, MIST Normandie a fait évoluer ce moment de partage en webinaire. Dès 2020, le collectif d'animateurs a travaillé ses supports pour intégrer les risques en lien avec la COVID 19 et être au plus près des besoins des adhérents.

Le webinaire, d'une durée d'une heure, permet d'appréhender le contexte, les enjeux du risque professionnel ciblé et d'initier un plan d'actions au plus près des réalités de terrain. Si 85% des informations données permettent d'engager une démarche de prévention, les équipes pluridisciplinaires de secteur restent présentes pour accompagner les adhérents.



Affiche Rencontres Santé Travail 2nd semestre 2021



Extrait d'un webinaire

Ainsi en 2021, l'ensemble de nos adhérents a été informé par l'envoi d'un mailing, sur notre site internet et par les équipes sur le terrain.

Ils ont eu la possibilité de s'inscrire sur un ou plusieurs des 13 thèmes programmés :

Tous les adhérents des départements de l'Orne et du Calvados ont été informés.

44 sessions ont été organisées en ligne. Le taux d'inscription, grâce à ces innovations, a augmenté de 90 %.

- Toutes les entreprises utilisent des produits chimiques : comment mettre en place une démarche de prévention ?
- Établir son Document Unique (DU) et intégrer les risques en lien avec la COVID-19,
- Démarche de prévention des TMS : identifier, analyser & améliorer les situations de travail,
- Prévenir et faire face à un événement grave au travail,
- Allongement des parcours professionnels : la formation un outil de performance économique et sociale,
- Les risques psychosociaux dans le Document Unique,
- Le harcèlement au travail : repérer et agir,
- Les risques routiers,
- La prévention de l'épuisement professionnel : de l'individu à l'organisation du travail,
- La vaccination comme moyen de prévention aux risques professionnels,
- Alcool, substances psychoactives et travail,
- Évolution de la réglementation sur la silice cristalline : quelles mesures de prévention mettre en place ?
- L'emploi de salariés sous contrat saisonnier : réglementation et prévention/sensibilisation des risques professionnels.

Tous les adhérents des départements de l'Orne et du Calvados ont été informés.

44 sessions ont été organisées en ligne. Le taux d'inscription, grâce à ces innovations, a augmenté de 90 %.

+ 90 % d'inscriptions par rapport à 2020



Mailing envoyé aux adhérents

Les Rencontres de la Santé au Travail
2nd semestre 2021
du 23 septembre au 10 décembre 2021

WEBINAIRE de 11h à 12h

Etablir son Document Unique (DU) et intégrer les risques en lien avec la COVID 19

ÊTES-VOUS CONCERNÉS ?

- Vous souhaitez instaurer une démarche de prévention des risques et répondre à votre obligation réglementaire.
- Vous êtes en charge de l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et vous avez besoin de vous approprier les outils et la méthodologie.
- Vous souhaitez effectuer une mise à jour de votre système documentaire Santé/Sécurité au travail : modifications de l'organisation de travail, analyse suite à un incident/AT, apparition de nouveaux risques etc.

CONTEXTE

- Aspect réglementaire : décret du 5/11/2001.
- Aspect sociétal : améliorer le dialogue social et les conditions de travail.

OBJECTIFS

- Appréhender la démarche et s'approprier la méthodologie pour permettre la mise en place du DUERP.
- Déterminer les risques professionnels et les actions de prévention au regard de différentes situations de travail.
- Créer une dynamique autour du travail.

PUBLIC

- Employeurs.
- Encadrement.
- Représentants du personnel.
- Responsables HSE.
- Préventeurs.
- Membres du CSE.

L'EXPERTISE MIST NORMANDIE

- Mise à disposition d'outils et méthodologies.
- Conseils personnalisés.
- Possibilité d'un accompagnement individuel.

INTERVENANT

- Préventeur.
- Webinaire.
- Conseiller en santé au travail.

INFOS PRATIQUES

- Durée : 1h.

MIST NORMANDIE - LA CULTURE DE LA PRÉVENTION

Exemple de fiche thématique décrivant chaque rencontre

Les Rencontres de la Santé au Travail
2nd semestre 2021
du 23 septembre au 10 décembre 2021

WEBINAIRE de 11h à 12h

Prévenir et faire face à un événement grave au travail

ÊTES-VOUS CONCERNÉS ?

- Vous avez été confrontés à un événement grave dans votre entreprise (agression physique ou verbale, braquage, accident mortel, décès).
- Vous vous êtes questionnés sur les réactions à avoir, sur les démarches à accomplir, sur les intervenants qui peuvent vous aider lors de la survenue d'un événement de ce type.
- Vous souhaitez être mieux préparés pour faire face à l'après événement dans l'accompagnement du collectif.

CONTEXTE

- Employeurs prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs (art. L4121-1 du Code du travail).
- Un accident grave sur le lieu du travail a des conséquences pour la victime mais a aussi des répercussions sur le collectif de travail (traumatismes directs et indirects).
- La prévention dans une entreprise inclut la mise en place d'un plan d'action pour éviter le risque, mais doit aussi inclure l'accompagnement au retour à un équilibre. Le contenu du Covid 19 a généré des modifications dans le travail qui peuvent engendrer une augmentation des accidents du travail.

OBJECTIFS

- Identifier ce qui est un événement traumatique et appréhender les réactions psychiques.
- Organiser une prise en charge immédiate et dans les jours qui suivent.
- Réaliser une trame d'un guide-procédure.

PUBLIC

- Employeurs.
- Encadrement.
- Représentants du personnel.
- Responsables HSE.
- Préventeurs.
- Membres du CSE.

L'EXPERTISE MIST NORMANDIE

- Aide à la mise en place d'une méthodologie.
- Possibilité d'un accompagnement.
- Conseils personnalisés.

INTERVENANT

- Psychologue.

INFOS PRATIQUES

- Webinaire.
- Durée : 1h.

MIST NORMANDIE - LA CULTURE DE LA PRÉVENTION

4.4 PROJET « PRÉVENIR LES RISQUES D'ALTÉRATION DE LA SANTÉ LIÉS À L'EXPOSITION AUX POUSSIÈRES DE FARINE CHEZ LES BOULANGERS »

11 % des maladies professionnelles déclarées chez les boulangers sont liées à l'exposition aux poussières de farine

31 adhérents boulangers et 171 salariés du secteur d'Hérouville participent au projet

Le projet boulangers en chiffres :

- 51 salariés questionnés lors d'entretiens individuels ou visites médicales,
- 7 retours de questionnaires employeurs,
- 5 adhérents volontaires pour les études métrologiques,
- 1 étude comparative de l'Indice de Pulvéulence (IP) sur 7 types de farine.

Ce projet porté par une équipe pluridisciplinaire du secteur d'Hérouville est piloté par Anne LUSTIERE infirmière en santé au travail et Dr. Valérie LEFEVRE médecin du travail.

Elle s'appuie sur les 31 adhérents « Boulanger » et 171 salariés du secteur.

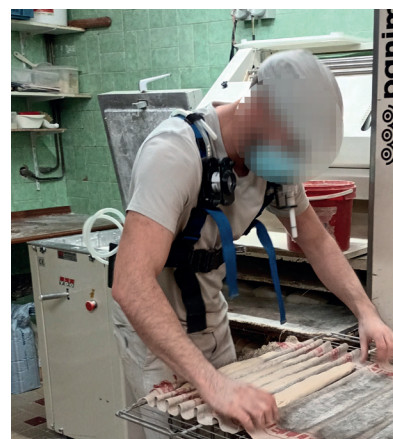
Lors des visites d'information et de prévention des questionnaires salariés ont été réalisés. Les employeurs volontaires ont été également consultés sur leur perception des risques professionnels.

Des études de postes avec des métrologies atmosphériques ont été effectuées. Les résultats obtenus ont permis d'approfondir les connaissances et d'analyser les risques liés à l'exposition aux poussières de farine.

Des pistes d'amélioration ont été préconisées auprès des employeurs et des salariés, grâce en particulier à l'élaboration d'outils de communication adaptés à la prévention des risques professionnels liés à l'exposition aux poussières de farine.

Les outils de sensibilisation du projet (dépliant employeurs et dépliant salariés) sont aujourd'hui disponibles pour les 23 équipes de MIST Normandie.

La signature de partenariats avec la branche professionnelle a facilité la diffusion des messages de prévention auprès des adhérents employeurs et salariés.



Principaux conseils de prévention issus du projet :

- 1 agir sur le choix de la farine et les techniques de fleurage ;
- 2 favoriser le nettoyage à l'humide ou avec un aspirateur adapté ;
- 3 privilégier une diviseuse anti-projection.



Dépliants version salariés et version employeurs

Extrait de dépliant à destination des salariés

Restitution

- SMSTN et Maison de la Boulangerie,
- CIFAC apprentis boulangers : Journée Technique MIST Normandie (à venir).

Chronologie

2017

Etat des lieux bibliographique et à partir du logiciel métier.

2018

Construction et diffusion d'outils : questionnaire salariés et employeurs, visite médicale type pour les boulangers.

2019

Réalisation des études de poste avec métrologie et analyse des résultats.

2020

Signature d'un partenariat avec le LEMPA.

2021

Analyse des Indices de Pulvérencences en collaboration avec le LEMPA.

2022

Diffusion des outils de communication.

5. CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA COVID-19



MIST NORMANDIE : MOBILISÉ DANS LA LUTTE CONTRE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

Depuis 2020, MIST Normandie participe à la mobilisation nationale contre la COVID-19.

Plusieurs campagnes de vaccination ont été organisées et s'inscrivent dans le temps.

Tout au long de la pandémie, le service a mis à disposition de ses adhérents une information relative au traitement de la crise sanitaire via un espace dédié sur le site internet.

2 centres de vaccination ont d'abord été installés sur Hérouville Saint-Clair et Alençon.

En 2022, ce sont 3 MIST supplémentaires qui déploient les campagnes de vaccination.

Ainsi la campagne 2021-2022 a permis de réaliser 381 injections sur 5 sites.



La vaccination organisée à la MIST de Banneville-la-Campagne

VACCINATION COVID-19 EN CHIFFRES (bilan 2021-2022)

381
injections

281
personnes vaccinées

5
MIST mobilisées

SECRÉTARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DES RETRAITES ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

MIST SANTÉ AU TRAVAIL - NORMANDIE Maisons Interentreprises de la Santé au Travail

accin COVID-19

Vaccination contre le Covid-19

Mon service de santé au travail participe à la campagne de vaccination en partenariat avec SOS INFIRMIERS CAEN

PRENEZ RENDEZ-VOUS DES MAINTENANT !

- sur Doctolib, à l'adresse : <https://www.doctolib.fr/cabinet-medical/caen/cabinet-sos-infirmier-caen>
- ou en flashant le QR Code ci-contre

Plus d'informations : www.mist-normandie.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ars Agence Régionale de Santé Normandie

MIST SANTÉ AU TRAVAIL - NORMANDIE

accin COVID-19 SE VACCINER, SE PROTÉGER

MIST NORMANDIE

Centre de vaccination dans nos MIST (Maisons Interentreprises de la Santé au Travail)

19 janvier 2022 : Banneville-la-Campagne
20 janvier 2022 : Pont-l'Évêque
25 janvier 2022 : Nonant
2 février 2022 : Hérouville Saint-Clair
8 février 2022 : Pont-l'Évêque

- Sur rendez-vous
- Pris en charge par la CPAM
- Peut être pris sur le temps du travail
- <https://www.doctolib.fr/cabinet-medical/caen/cabinet-sos-infirmier-caen>

Munissez-vous d'une pièce d'identité et de votre carte vitale

Le maintien de ces rendez-vous est soumis à l'approvisionnement en vaccins.

Pour plus d'informations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Dates des sessions vaccination proposées (2022)

6. NOS PUBLICATIONS



SUPPORTS RELATIFS AU SERVICE SOCIAL DU TRAVAIL



Dépliant sur le fonctionnement du service social



Dépliant de prévention en cas de survenue
d'un événement grave au travail

CAMPAGNE D'INFORMATION SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL



Le harcèlement sexuel

Une meilleure identification
pour une meilleure prévention

DÉFINITION DU HARCÈLEMENT SEXUEL

(code pénal art. 222-33)



Le harcèlement sexuel est le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui :

- soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant,
- soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante [...].

Est assimilé au harcèlement sexuel le fait, même non répété, d'user de toute forme de pression grave, dans le but réel ou apparent, d'obtenir un acte de nature sexuelle, que celui-ci soit recherché au profit de l'auteur des faits ou au profit d'un tiers.

DIFFÉRENTS TYPES D'AGISSEMENTS

Le harcèlement sexuel est la manifestation d'un rapport de pouvoir et de domination, sans recherche de consentement mutuel.

Il peut être à caractère homo- ou hétérosexuel, établi par un homme ou une femme. Il existe différents types d'agissements :



SUR L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

visualisation, affichage, mise en évidence de vidéos, photos, objets et autres éléments à caractère pornographique, suggestif, offensant, intimidant ... pouvant mettre mal à l'aise toute personne présente ou pouvant l'être (travailleurs, usagers, tiers ...), quels que soit son sexe, son orientation sexuelle, etc.



SOUS FORME VERBALE

blagues ou plaisanteries, propos déplacés, incivilités, brimades, etc., à connotation sexuelle et/ou sexiste.



SOUS FORME COMPORTEMENTALE

contacts physiques, gestuelles suggestives et/ou offensantes, violences/agressions physiques.

Les agissements à connotation sexuelle n'ont pas besoin d'être répétés pour qu'une situation puisse être qualifiée de harcèlement sexuel, un acte unique peut suffire.

L'AUTEUR DE L'AGISSEMENT

L'auteur de l'agissement peut être :

- toute personne de l'entreprise, avec ou sans relation hiérarchique,
- toute personne ayant des relations de travail avec l'entreprise (prestataire, client, usager ...).

Les agissements peuvent avoir lieu sur le temps de travail ou en dehors, sur le lieu de travail ou en extérieur. L'expression du non-consentement de la part de la victime peut être verbale ou non-verbale.

Au même titre que les risques inhérents aux gestes professionnels et aux situations de travail, l'employeur doit :

- prévenir les risques de harcèlement dans son entreprise,
- construire une démarche de prévention avec les IRP* et le service de santé au travail,
- désigner un référent,
- inscrire les actions mises en œuvre dans son document unique,
- sensibiliser et former l'encadrement et les gestionnaires de ressources au cadre juridique,
- informer le personnel de ses droits et devoirs.

*Instances Représentatives du Personnel



Articles L. 1153-1 et L. 1153-5 :

- aucun salarié ne doit subir des faits de harcèlement sexuel.
- l'employeur doit prendre toutes dispositions en vue de prévenir, mettre un terme et sanctionner le harcèlement.

DÉSIGNATION DU RÉFÉRENT HARCÈLEMENT SEXUEL PAR LE CSE**



Le référent doit être **formé**, facilement **joignable** sur le temps de travail, **à l'écoute** des sollicitations en toute **objectivité**. Sa mission principale est d'accompagner l'organisation de l'établissement dans la prévention de tout agissement à connotation sexuelle.

Pour les TPE, le rôle de référent peut être assuré par la Commission Paritaire Régionale Interprofessionnelle.

**Comité Social et Economique

EN CAS DE SIGNALEMENT : L'EMPLOYEUR A 2 MOIS POUR AGIR

- 1 RECUEILLIR L'INFORMATION
- 2 INFORMER LA VICTIME DE SES DROITS ET DES RESSOURCES AUPRÈS DESQUELLES ELLE PEUT SE RAPPROCHER
- 3 PROTÉGER LA VICTIME IMMÉDIATEMENT
- 4 FAIRE UNE DÉCLARATION D'ACCIDENT DE TRAVAIL
- 5 INFORMER LES IRP DE L'ÉVÉNEMENT
- 6 DILIGENTER UNE ENQUÊTE SANS A PRIORI
- 7 SANCTIONNER L'AUTEUR
- 8 METTRE EN PLACE DES ACTIONS DE PRÉVENTION POUR ÉVITER L'OCCURRENCE DE L'ÉVÉNEMENT

SANCTIONS ENCOURUES PAR L'AUTEUR D'UN FAIT DE HARCÈLEMENT



L'auteur avéré de harcèlement peut être sanctionné :

- par l'entreprise : mise à pied conservatoire en attendant les résultats de l'enquête, sanction disciplinaire pouvant aller jusqu'au licenciement,
- par la justice : dépôt de plainte de la victime, emprisonnement de 2 ans et 30 000 euros d'amende.

La peine peut être aggravée à 3 ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende, notamment dans le cas d'abus d'autorité.

RÔLE DU SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL



Que ce soit à titre préventif ou curatif, le **médecin du travail** et l'**équipe pluridisciplinaire** peuvent être sollicités pour conseiller, accompagner, proposer des mesures individuelles et/ou collectives justifiées par des considérations relatives à la santé physique et mentale des travailleurs (en référence à l'article L. 4624-3 du code du travail), comme :

- des aménagements, adaptations ou transformations des postes de travail,
- des mesures d'aménagement du temps de travail,
- des conseils sur la mise en œuvre d'un plan de prévention pour que le travail soit source de bonne santé, aussi bien des salariés que des dirigeants et des entreprises.

POUR ALLER PLUS LOIN

- **Harcèlement sexuel et agissements sexistes au travail : prévenir, agir, sanctionner, guide pratique et juridique.** Ministère du travail (consultable sur travail-emploi.gouv.fr)
- **Sexisme au travail : 4 webinaires pour réussir sa démarche de prévention.** Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT) (consultable sur anact.fr)
- **Signalement de faits pouvant relever du harcèlement moral ou sexuel, modèle de courrier destiné à avertir l'employeur.** Code du travail numérique (consultable sur code.travail.gouv.fr)

MIST
SANTÉ AU TRAVAIL • NORMANDIE

LA CULTURE
DE LA PRÉVENTION
www.mist-normandie.fr

MIST Normandie - Janv. 2022 - Images : MIST Normandie, Freepik, Adobe Stock

Les supports sont téléchargeables sur notre site internet www.mist-normandie.fr rubrique Documentation.

NOTES



www.mist-normandie.fr

LA CULTURE DE LA PRÉVENTION

Siège social

POUR LE CALVADOS :
9, rue du Docteur Laënnec BP 10063
14203 Hérouville St-Clair Cedex
Tél. 02 31 46 26 60
Fax 02 31 47 50 23

POUR L'ORNE :
52 Boulevard du 1er Chasseurs CS 10029
61001 Alençon Cedex
Tél. 02 33 28 19 19
Fax 02 33 28 44 29

Siège social

POUR LE CALVADOS :

9, rue du Docteur Laënnec BP 10063
14203 Hérouville St-Clair Cedex
Tél. 02 31 46 26 60
Fax 02 31 47 50 23

POUR L'ORNE :

52 Boulevard du 1er Chasseurs CS 10029
61001 Alençon Cedex
Tél. 02 33 28 19 19
Fax 02 33 28 44 29